

# Les Musées de France en 2003

Résultats de l'enquête 2004



Délégation  
au développement  
et aux affaires internationales

Département des études,  
de la prospective  
et des statistiques



# Les Musées de France en 2003

Résultats de l'enquête 2004



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Délégation  
au développement  
et aux affaires internationales

Département des études,  
de la prospective  
et des statistiques



STATISTIQUE  
PUBLIQUE

### Signes conventionnels utilisés

n.d.	données non disponibles
n.s.	données non significatives
///	données non communiquées pour cause de secret statistique ou données non significatives

L'enquête auprès des Musées de France a été réalisée par le Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) et la société Détente assistés d'un comité de pilotage.

Ce comité était composé de :

- Bernadette GOLDSTEIN, Françoise WASSERMAN, Olivier BOUQUILLARD, Lucile Zizi, Direction des Musées de France (DMF)
- Sylvie AMBLARD et Roland BERTRAND, Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche
- Florence FURIC et Béatrice LAIGNEAU, Réunion des musées nationaux (RMN)
- François VICTOR, société Détente
- Jeannine CARDONA, Nathalie BERTHOMIER, DEPS

Le traitement statistique a été assuré par Nathalie BERTHOMIER du DEPS.

Directeur de publication : le chef du Département des études, de la prospective et des statistiques, Philippe CHANTEPIE

Responsable des publications : Jacqueline BOUCHERAT

Responsable de la cellule statistique : Jeannine CARDONA

© Ministère de la culture et de la communication, Délégation au développement et aux affaires internationales, Département des études, de la prospective et des statistiques, Paris, 2006.

Cette *Note statistique* est téléchargeable sur le site :

**<http://www.culture.gouv.fr/dep/telechrg/stat/nstat17.pdf>**

# SOMMAIRE

---

<b>Introduction</b> .....	5
<b>Caractéristiques générales des Musées de France</b> .....	7
Des musées situés principalement en milieu urbain .....	7
Un musée pour 60 000 habitants en moyenne .....	8
Près d'un musée sur deux ouvert depuis moins de 45 ans .....	9
Des collections couvrant en moyenne cinq thématiques .....	11
Des musées « propriété » des collectivités publiques .....	13
<b>La fréquentation des Musées de France</b> .....	15
Une fréquentation très concentrée .....	16
Une fréquentation liée à l'ancienneté des Musées de France et aux thématiques de leurs collections .....	17
Une fréquentation stable de 1999 à 2003 .....	19
Une fréquentation influencée par les expositions temporaires .....	19
<b>Le développement des publics des Musées de France</b> .....	23
Une tarification diversifiée .....	23
Les visites en groupe .....	24
La participation aux grands événements .....	25
Connaître ses publics... ..	25
... et inventorier les services qui leur sont proposés .....	26
Une large gamme d'activités culturelles .....	26
Des documents destinés aux visiteurs .....	28
Des actions de communication .....	28
Des infrastructures d'accueil .....	29
<b>L'emploi au sein des Musées de France</b> .....	31
<b>Annexes</b>	
Annexe I – Éléments de méthode .....	37
Annexe II – Définitions .....	39
Annexe III – Tableaux détaillés .....	41

# Introduction

---

Le 4 janvier 2002, une nouvelle loi, dite « loi sur les Musées de France<sup>1</sup> », a donné un nouveau cadre législatif aux musées français. Jusqu'alors, l'organisation et le fonctionnement des musées français étaient régis par un ensemble de textes, dont le plus ancien était l'ordonnance de 1945 portant organisation des musées des beaux-arts. Selon cette ordonnance, était considérée comme musée « toute collection permanente et ouverte au public d'œuvres présentant un intérêt artistique, historique ou archéologique ». D'autres textes organisaient les musées en fonction de leur tutelle : on distinguait en particulier les musées nationaux du Ministère de la culture et de la communication, les musées classés et les musées contrôlés placés sous son contrôle scientifique, les muséums d'histoire naturelle du Ministère de l'éducation.

La loi de 2002 considère comme musée « toute collection permanente composée de biens dont la conservation et la présentation revêtent un intérêt public et organisée en vue de la connaissance, de l'éducation et du plaisir du public ». Désormais, l'appellation « Musée de France », créée par la loi, peut être accordée aux musées appartenant à l'État, à une autre personne morale de droit public ou à une personne morale de droit privé à but non lucratif. Elle est « attribuée à la demande de la ou des personnes morales propriétaires des collections, par décision du Ministre de la culture et, le cas échéant, du ministre intéressé, après avis du Haut Conseil des Musées de France ».

En raison de ce nouveau cadre législatif, la Direction des Musées de France (DMF) a souhaité réunir l'information disponible sur l'ensemble des établissements ayant l'appellation « Musée de France ». Le Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) a mené en 2004 une enquête nationale exhaustive auprès des 1 173 musées ayant reçu cette appellation en 2003, qui avait pour objectif de fournir une photographie des Musées de France un an après la promulgation de la loi. Ce sont les principaux résultats de cette enquête qui sont présentés ici.

Dans le premier chapitre de ce document, sont présentées les caractéristiques que partagent les Musées de France en termes d'implantation, d'ancienneté, de

---

1. Loi n° 2002-5 du 4 janvier 2002 relative aux Musées de France, parue au *JO* n° 4 du 5 janvier 2002.

thématiques et de gestion. Leur fréquentation est traitée dans un deuxième chapitre et, dans le troisième chapitre, est abordée la question des moyens mis en œuvre pour répondre aux besoins et attentes des publics. Enfin, le dernier chapitre est consacré à l'emploi. En annexe, figurent un grand nombre de tableaux résultant de l'exploitation des résultats, qui sont présentés selon la structure du texte et viennent l'enrichir.

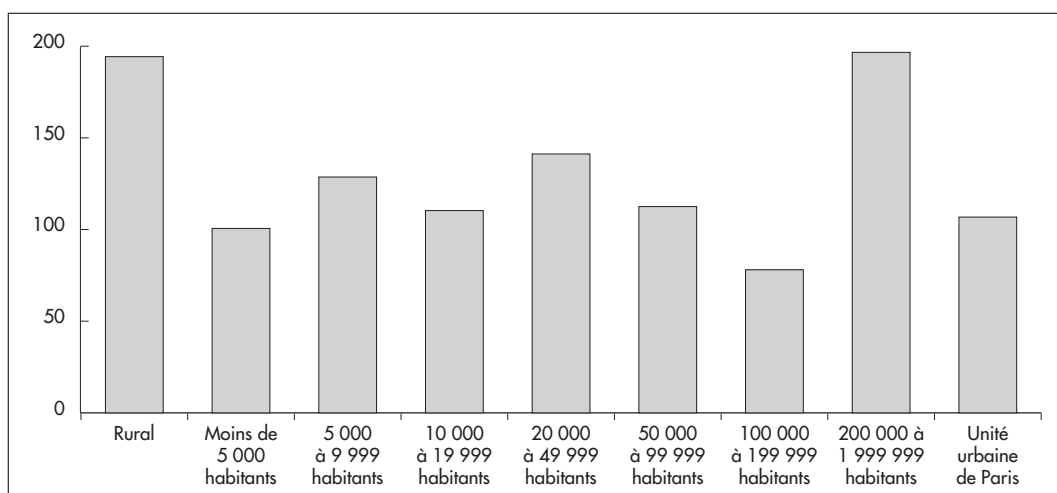
# Caractéristiques générales des Musées de France

En 2004, ce sont près de 1 200 musées qui bénéficient de l'appellation « Musée de France ». Ils constituent un ensemble très diversifié constitué, à un extrême, d'établissements aux collections prestigieuses et de renommée internationale et à l'autre, d'établissements qui proposent des collections plus modestes et orientées vers un public plus local. Malgré ces différences, se dégagent certaines caractéristiques communes à la « population » des Musées de France, qui concernent l'implantation géographique, le nombre d'établissements par habitant, l'ancienneté, les thématiques couvertes par les collections permanentes, enfin le statut de ces musées.

## Des musées situés principalement en milieu urbain

Les trois quarts des Musées de France sont situés dans des unités urbaines de 5 000 habitants et plus (voir graphique 1). Plus l'unité urbaine est de taille importante, plus on constate la présence de musées sur son territoire.

*Graphique 1 – Nombre de Musées de France selon la taille de l'unité urbaine*



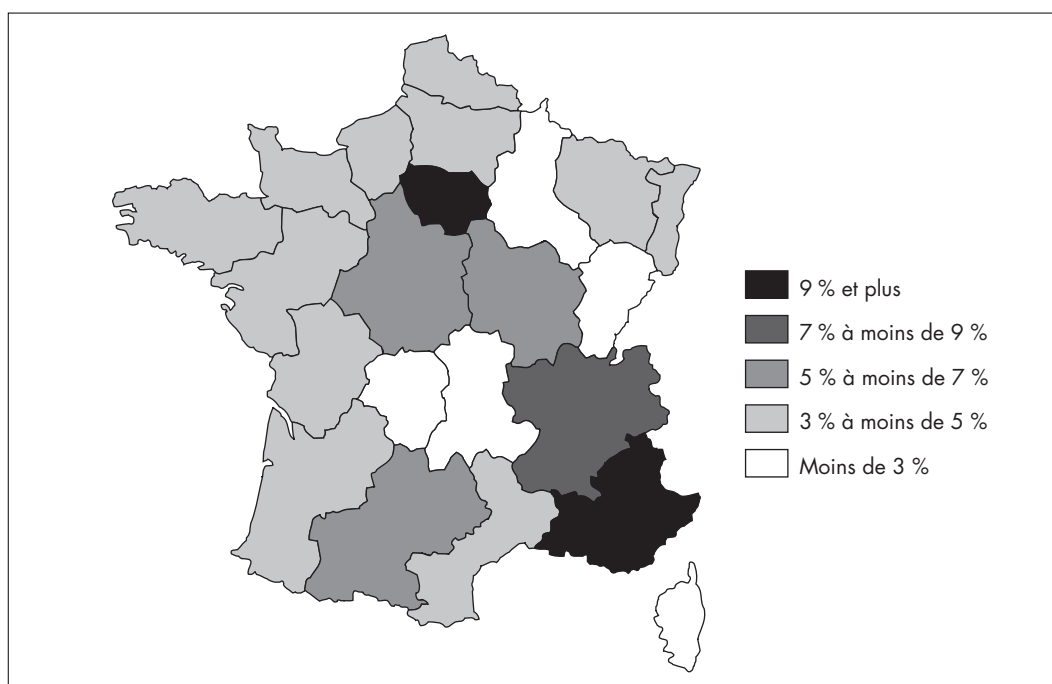
D'après DMF, Liste des Musées de France 2004

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

Ainsi, quasiment toutes les communes de plus de 100 000 habitants et les trois quarts des communes de 50 000 habitants et plus possèdent au moins un musée.

La répartition régionale des Musées de France confirme leur forte implantation en milieu urbain et dans les zones fortement peuplées : l'Île-de-France et les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et Rhône-Alpes concentrent près d'un tiers de l'offre muséale. Les 127 musées d'Île-de-France sont concentrés dans Paris *intra muros*, dans les Hauts-de-Seine, la Seine-et-Marne et les Yvelines. Près du quart des musées de la région PACA sont situés à Nice et Marseille.

### Carte 1 – Répartition des Musées de France par région



D'après DMF, Liste des Musées de France 2004

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

La forte corrélation entre le nombre de musées et la concentration de la population urbaine n'empêche pas une présence significative en milieu rural. On note donc que les Musées de France ne sont pas absents du milieu rural puisqu'un sur quatre est situé dans une zone rurale ou bien dans une unité urbaine de moins de 5 000 habitants. Le mouvement de création des musées de société, et notamment des écomusées dans les années 1970, peut expliquer en partie ce fait.

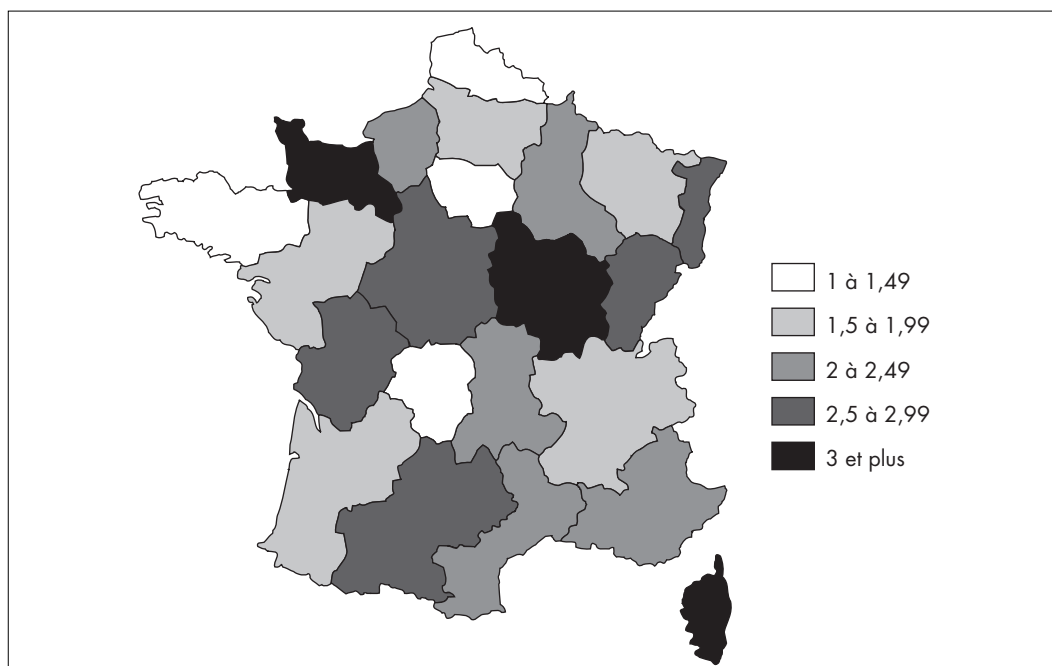
### Un musée pour 60 000 habitants en moyenne

Si l'on rapporte l'offre de musées à la population, la hiérarchie des régions est sensiblement modifiée. Ce sont alors les régions plutôt rurales comme la Bourgogne, la Basse-Normandie, la Corse qui sont les mieux équipées, alors



qu'en Île-de-France et en Nord-Pas-de-Calais, le nombre d'habitants par musée est inférieur à la moyenne nationale, laquelle est de 1,9 musée pour 100 000 habitants.

**Carte 2 – Nombre de musées par région pour 100 000 habitants**



D'après DMF, Liste des Musées de France 2004

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

## **Près d'un musée sur deux ouvert depuis moins de 45 ans**

Jusqu'ici, l'analyse s'appuyait sur des données administratives sous la forme d'une liste établie par la DMF. Désormais, elle résulte de l'exploitation des résultats de l'enquête qui a porté sur les Musées de France dont les collections permanentes étaient ouvertes au public en 2003<sup>2</sup>.

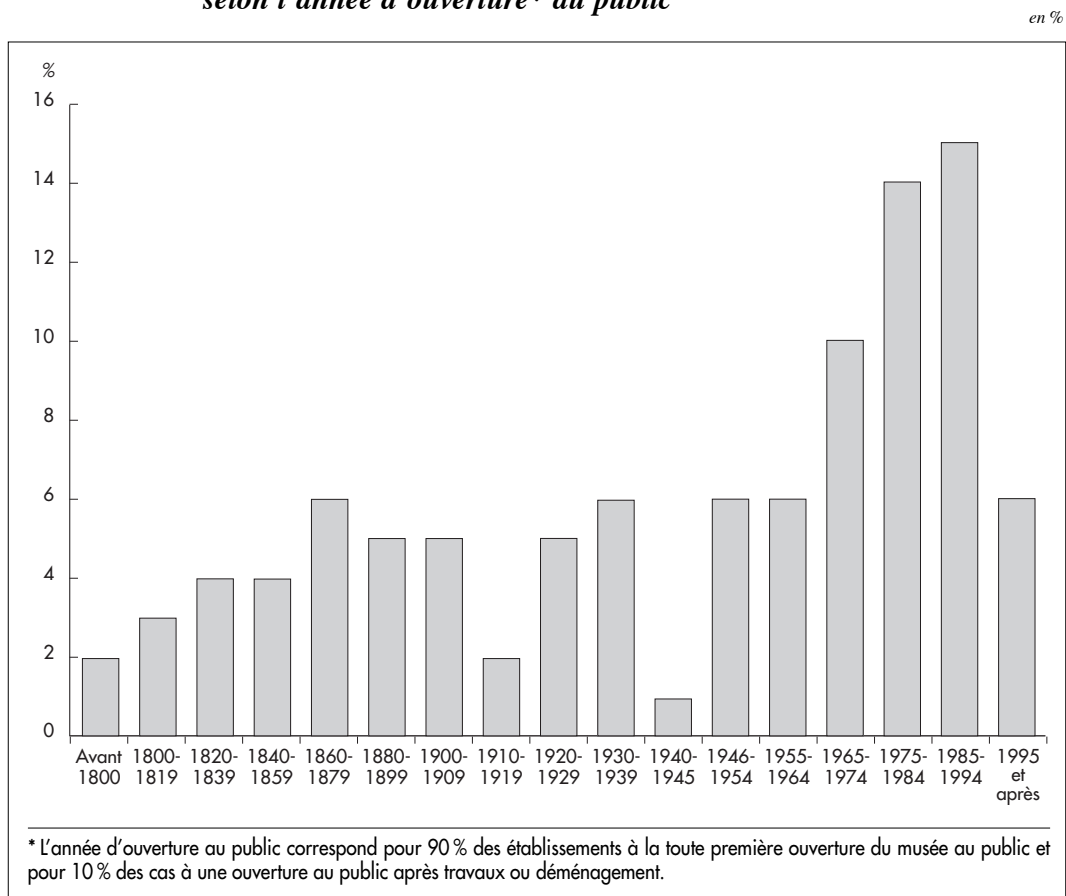
Le maillage des musées sur le territoire est un héritage historique qui remonte à 1801, année où l'État reconnut une quinzaine de musées de province dont les collections furent enrichies grâce au dépôt d'œuvres saisies pendant la période révolutionnaire. Ces établissements, placés sous la responsabilité des communes, constituèrent avec ceux qui étaient issus de l'époque révolutionnaire – comme le Muséum central des Arts (Le Louvre) et le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) – les premières institutions d'un réseau sous contrôle de l'État. Ce réseau s'étoffait durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, avec en particulier les muséums créés sur le modèle du Muséum national d'histoire naturelle, si bien que près

2. En 2003, 10 % des musées de France étaient fermés au public.

d'un musée sur quatre existant en 2003 avait déjà ouvert ses portes à l'aube du xx<sup>e</sup> siècle.

Dans la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle, plus particulièrement à partir du milieu des années 1960 et surtout dans les années 1970 et 1980, le mouvement de création des musées s'est sensiblement accéléré, porté tout à la fois par la volonté des communes et par le développement d'une véritable politique nationale qui s'est concrétisée, en 1978, dans la première Loi programme en faveur des musées. C'est depuis 1960 que près de la moitié des Musées de France ont été ouverts, avec de nouvelles implantations, par exemple à Bordeaux, Saint-Étienne, Nantes, Villeneuve-d'Ascq... implantations qui ont permis une véritable diversification de l'offre muséale sur tout le territoire.

**Graphique 2 – Répartition des Musées de France  
selon l'année d'ouverture\* au public**

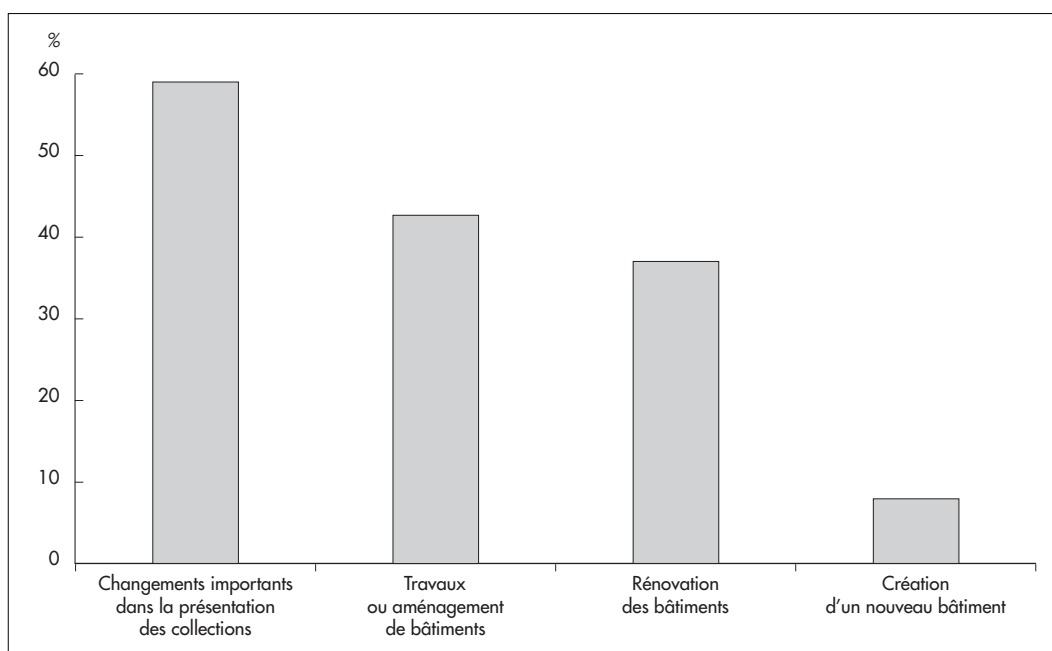


Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

Tout au long de cette période, les créations de musées se sont faites selon des thématiques diversifiées. À côté des musées des beaux-arts, des musées de sciences naturelles et des musées des techniques, qui constituaient les premières institutions muséales, on a vu se développer en particulier les musées de société, les musées d'art contemporain et les écomusées.

Si le mouvement de création s'est légèrement ralenti depuis 1995, après le fort développement des années 1980, il reste cependant soutenu par rapport au reste de la période. Il semble que la période récente – en particulier, depuis 1999 – soit davantage consacrée à opérer des transformations en matière de muséographie ou de scénographie, à faire d'importants changements dans la présentation des collections, ainsi qu'à réaménager les bâtiments, comme l'illustre le graphique ci-dessous établi à partir des réponses des musées ouverts en 2003.

**Graphique 3 – Répartition des Musées de France selon la nature des travaux effectués entre 1999 et 2003**



Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

## Des collections couvrant en moyenne cinq thématiques

À l'origine, les collections des Musées de France étaient centrées autour de trois thématiques distinctes : les beaux-arts (dans un sens très large, c'est-à-dire histoire et archéologie comprises), les sciences naturelles, enfin les techniques. Durant le XIX<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XX<sup>e</sup>, cet éventail de thèmes proposés au public s'est progressivement élargi à de nombreux autres domaines disciplinaires.

Aujourd'hui, les Musées de France proposent au public des collections dont le contenu et la nature sont très divers. Pour rendre compte de cette diversité, le questionnaire présentait la liste des 16 thématiques générales couvertes par les collections permanentes, parmi lesquelles les musées enquêtés devaient, dans un

premier temps, cocher les thématiques couvrant leurs collections, et dans un second temps, désigner, le cas échéant, la ou les trois thématiques principales.

Si, en moyenne, les collections des Musées de France couvrent cinq thématiques différentes, dans 18 % des cas, elles n'en couvrent qu'une seule<sup>3</sup>, et à l'opposé, dans 10 % des cas, 10 et plus.

Les thèmes le plus souvent couverts par les collections sont les beaux-arts, l'histoire, les arts décoratifs, l'archéologie et l'ethnologie. En revanche, les sciences fondamentales et les arts du spectacle sont peu présents dans ces collections.

Sont souvent cités l'architecture et l'urbanisme, la musique, les collections militaires, les antiquités étrangères, les civilisations extra-européennes, les collections spécifiques, l'art moderne et contemporain, enfin les sciences de la nature, alors que ces thématiques figurent moins souvent dans les trois principales déclarées par les musées.

**Tableau 1 – Répartition des Musées de France  
selon les thèmes de leurs collections, en 2003**

en %

Thèmes couverts par les collections	Musées ayant déclaré le thème concerné comme faisant partie de leurs collections	Musées ayant déclaré le thème concerné comme un des trois principaux de leurs collections
Beaux-arts	55	32
Histoire	54	26
Archéologie	48	26
Arts décoratifs	50	23
Ethnologie	45	22
Sciences, technique et industrie	22	13
Sciences de la nature	26	9
Art moderne et contemporain	29	9
Collections spécifiques	27	6
Civilisations extra-européennes	19	3
Antiquités étrangères	16	2
Collections militaires	22	2
Musique	15	1
Arts du spectacle	7	1
Sciences fondamentales	6	1
Architecture et urbanisme	21	1
Autre domaine	7	1

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

3. Ce sont par ordre des musées spécialisés en archéologie, en beaux-arts, en art moderne et contemporain, en ethnologie et sciences de la nature, en arts décoratifs et en histoire.

## Des musées « propriété » des collectivités publiques

La réalité administrative des musées peut être appréhendée à partir de trois éléments : la propriété des collections, la propriété des bâtiments hébergeant ces collections, et la gestion du musée. Elle est d'autant plus complexe à saisir et à décrire que pour un même musée chacun de ces trois éléments peut relever d'institutions différentes et que plusieurs institutions peuvent intervenir ensemble dans sa gestion ou partager la propriété de ses collections ou des bâtiments.

Le statut des musées s'apprécie d'après la propriété des collections. À cet égard, les Musées de France sont pour les trois quarts des musées de collectivités territoriales et, en particulier, des musées municipaux, bien que le rôle des départements ne soit pas négligeable puisque ceux-ci sont propriétaires de 9 % des collections (voir tableau 2).

**Tableau 2 – Répartition des Musées de France selon le propriétaire, en 2003**

en %

	Propriétaire principal	
	des collections	des bâtiments
État	8	6
Collectivité territoriale	78	87
dont commune	66	73
département	9	10
Association, fondation	12	4
Autre	2	3

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

Quant aux musées d'État, ils relèvent du Ministère de la culture et de la communication (les 33 musées nationaux en particulier), mais aussi d'autres ministères comme le Ministère de l'éducation nationale, celui de la défense, celui de la santé. Parmi ces musées d'État, on trouve des institutions renommées et très fréquentées : le musée du Louvre, le musée national des châteaux de Versailles et de Trianon, le musée national du château de Fontainebleau, le musée de l'Air et de l'Espace, le musée de l'Armée, le musée national de la Marine, le Muséum national d'histoire naturelle...

Les musées qui relèvent du Ministère de la culture et de la communication sont des services à compétence nationale (une partie des musées nationaux) ou des établissements publics nationaux. Dans quelques cas, la gestion est confiée à une collectivité territoriale ou à une association : c'est le cas, par exemple, du musée des Arts décoratifs, du musée Nissim de Camondo, du musée de la Publicité et du musée des Arts de la mode et du Textile, qui sont gérés par l'Union centrale des arts décoratifs (Ucad).

Enfin, des associations ou fondations sont propriétaires des collections de 12 % des musées et gèrent 14 % des établissements. Elles ne sont que rarement propriétaires des bâtiments du musée, lesquels appartiennent souvent à la commune.

## La fréquentation des Musées de France

Avant que soit promulguée la loi sur les Musées de France, la Direction des Musées de France (DMF) estimait la fréquentation des musées à environ 50 millions d'entrées, à partir du dispositif Muséostat qui repose sur un panel de musées publics (c'est-à-dire dépositaires d'une collection publique). Certains des musées couverts par Muséostat – comme le musée de la Mer à Biarritz, le musée des Monuments français à Paris, le musée Claude Debussy à Saint-Germain-en-Laye, les musées de la Fondation de France par exemple –, qui n'avaient pas reçu l'appellation « Musée de France » en 2004<sup>4</sup>, n'ont pas été interrogés dans le cadre de cette enquête.

Les Musées de France qui étaient ouverts aux visiteurs en 2003 ont enregistré, durant cette période, une fréquentation totale de leurs collections permanentes et de leurs expositions<sup>5</sup> de 40,5 millions d'entrées, dont 24 millions d'entrées payantes<sup>6</sup> et 16,5 millions d'entrées gratuites. Le nombre moyen d'entrées est de 36 984 par musée.

**Tableau 3 – Répartition de la fréquentation des Musées de France selon le nombre d'entrées, en 2003**

Nombre d'entrées	% de musées ouverts en 2003	Nombre d'entrées (en unités)		
		totales	payantes	gratuites
200 000 et plus	2	19 332 100	12 720 200	6 611 900
De 50 000 à 199 999	10	9 588 800	5 451 300	4 137 500
De 20 000 à 49 999	18	6 316 300	3 299 700	3 016 600
De 10 000 à 19 999	18	2 855 500	1 361 600	1 493 900
De 5 000 à 9 999	20	1 563 800	763 300	800 500
De 2 000 à 4 999	19	672 400	336 500	335 900
Moins de 2 000	13	140 700	68 400	72 300
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>40 469 600</b>	<b>24 001 000</b>	<b>16 468 600</b>

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

4. Depuis la date de l'enquête, une vingtaine d'autres musées ont reçu l'appellation « Musée de France ».

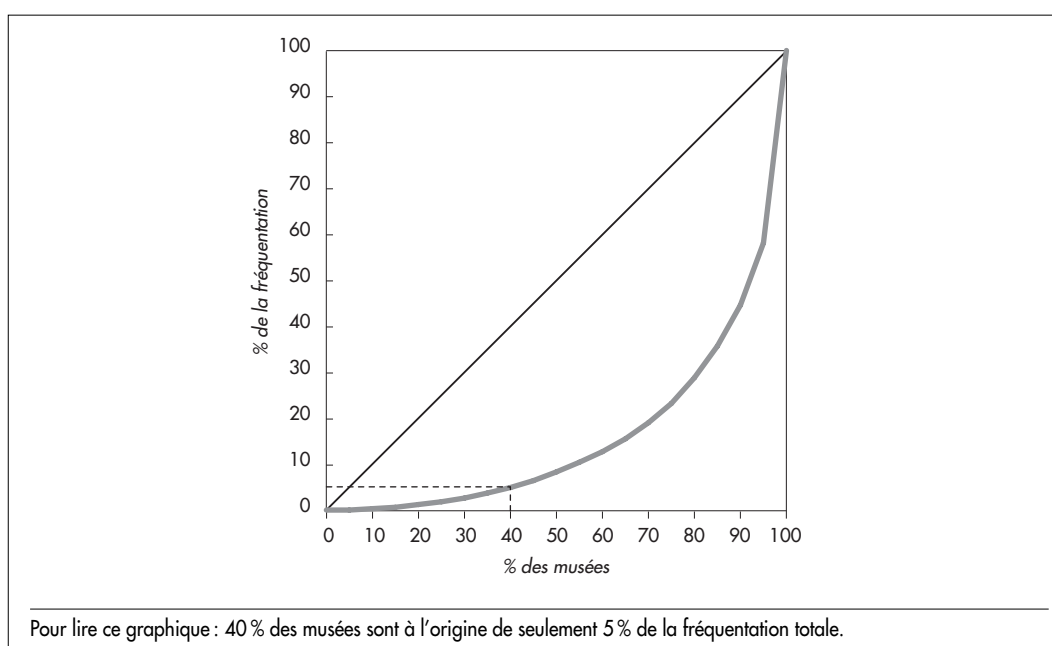
5. Dix-sept établissements, fermés en 2003, ont réalisé des expositions qui ont accueilli 188 000 entrées.

6. 13% des Musées de France déclarent n'avoir eu aucune entrée payante en 2003.

## Une fréquentation très concentrée

En 2003, quatre Musées de France regroupaient près de 30 % de la fréquentation totale : il s'agit du musée du Louvre (5,7 millions d'entrées), du musée national des châteaux de Versailles et du Trianon (2,8), du musée d'Orsay (1,7) et du musée national d'Art moderne-CNAC G. Pompidou (1,1). La concentration de la fréquentation sur ces quatre établissements est telle qu'une analyse statistique de la fréquentation serait soumise à un fort biais. Ils sont donc exclus de la présentation qui va suivre.

**Graphique 4 – Courbe de concentration de la fréquentation des Musées de France, en 2003**



Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

Les quatre principaux musées étant exclus, la répartition de la fréquentation en fonction du nombre d'entrées par musée confirme le phénomène de concentration. Les vingt établissements les plus fréquentés regroupent en effet plus du quart des entrées, et les 300 musées dont la fréquentation est comprise entre 20 000 et 199 999 entrées en assurent 55 %. À l'opposé, la moitié des musées – dont le nombre d'entrées est inférieur à 10 000 entrées – représentent 8 % de la fréquentation.

La concentration régionale de la fréquentation s'affirme également très nettement, en particulier en Île-de-France qui enregistre plus du quart des entrées avec 11 % des musées de France. Si, à la région francilienne, on ajoute PACA et Rhône-Alpes, ces trois régions concentrent près de la moitié de la fréquentation pour 30 % des institutions.

Autre facteur important de la concentration de la fréquentation, le niveau d'urbanisation, les musées des grandes unités urbaines de plus de 200 000 habitants réalisant plus de 50 % des entrées alors qu'un quart des musées – ceux des unités urbaines de moins de 5 000 habitants et les musées ruraux – n'en enregistrent que 14 %.

Toutefois, ce constat se trouve relativisé par l'analyse de la fréquentation moyenne selon la taille de l'unité urbaine, puisque l'on observe qu'à partir du seuil de 50 000 habitants, celle-ci s'élève de manière significative.

En dessous de ce seuil, la fréquentation moyenne des musées implantés en milieu rural est celle qui est la plus élevée. La présence de grands écomusées et de musées de préhistoire et d'archéologie implantés dans des zones très touristiques, comme par exemple l'écomusée de la Grande Lande à Sabres, le musée national de Préhistoire des Eyzies de Tayac, etc. est peut-être le facteur explicatif. Ceci repose sur des données moyennes et n'implique pas une égale répartition géographique des musées situés en zone rurale.

**Tableau 4 – Fréquentation moyenne des Musées de France selon la taille de l'unité urbaine, en 2003**

	Fréquentation moyenne par musée	% des musées	% de la fréquentation
Milieu rural	16 264	17	11
Moins de 5 000 habitants	10 452	8	3
De 5 000 à 9 999 habitants	13 756	10	5
De 10 000 à 19 999 habitants	13 247	9	4
De 20 000 à 49 999 habitants	14 546	13	7
De 50 000 à 99 999 habitants	25 529	9	9
De 100 000 à 199 999 habitants	35 894	7	9
De 200 000 à 1 999 999 habitants	40 403	18	27
Unité urbaine de Paris	74 197	9	25

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

## **Une fréquentation liée à l'ancienneté des Musées de France et aux thématiques de leurs collections**

Les Musées de France les plus anciens (ouverts avant la Seconde Guerre mondiale) sont ceux qui en général ont la fréquentation la plus élevée (voir tableau 5). Ce sont plutôt des musées dont les thématiques principales des collections concernaient en 2003 majoritairement les beaux-arts (64 % des musées ouverts avant 1940 sont des musées dont les collections couvrent principalement les beaux-arts). Cette catégorie de musées fait partie également des musées les plus fréquentés (voir tableau 6).



La seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle est marquée par l'ouverture d'établissements ayant une fréquentation généralement moins élevée – à l'exemple des musées d'ethnologie (voir tableaux 5 et 6) qui se sont implantés dans des zones peu urbanisées. Font exception quelques musées plus fréquentés comme le musée Matisse à Nice, le musée de la Préhistoire à Tautavel ou le mémorial de Caen et le musée Picasso à Paris.

**Tableau 5 – Fréquentation moyenne selon l'année d'ouverture, en 2003**

Date de création	Fréquentation moyenne	% des musées	% de la fréquentation
Avant 1800	71 024	2	4
1800-1859	36 945	11	15
1860-1899	30 822	11	13
1900-1939	29 529	18	20
1940-1964	23 813	12	11
1965-1974	14 429	10	5
1975-1984	20 382	14	11
1985-1994	24 699	16	14
1995 et après	25 096	2	4

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

Les musées ouverts depuis les années 1990 s'inscrivent dans cette tendance, même si la décennie 1990 a vu la création de musées plus importants comme le musée d'art et d'histoire du Judaïsme à Paris, le musée-historial de la Grande Guerre à Péronne, etc.

**Tableau 6 – Fréquentation moyenne selon la nature des collections, en 2003**

	Fréquentation moyenne par domaine principal	% des musées	% de la fréquentation
Antiquité, archéologie	22 192	27	22
Beaux-arts	27 405	50	51
Histoire	25 433	27	26
Ethnologie	17 740	25	16
Sciences et techniques	26 182	22	21
Divers	36 221	9	12
<b>Ensemble des Musées</b>	<b>26 695</b>	<b>*</b>	<b>*</b>

\* La somme des pourcentages est supérieure à 100 car plusieurs réponses étaient possibles.

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

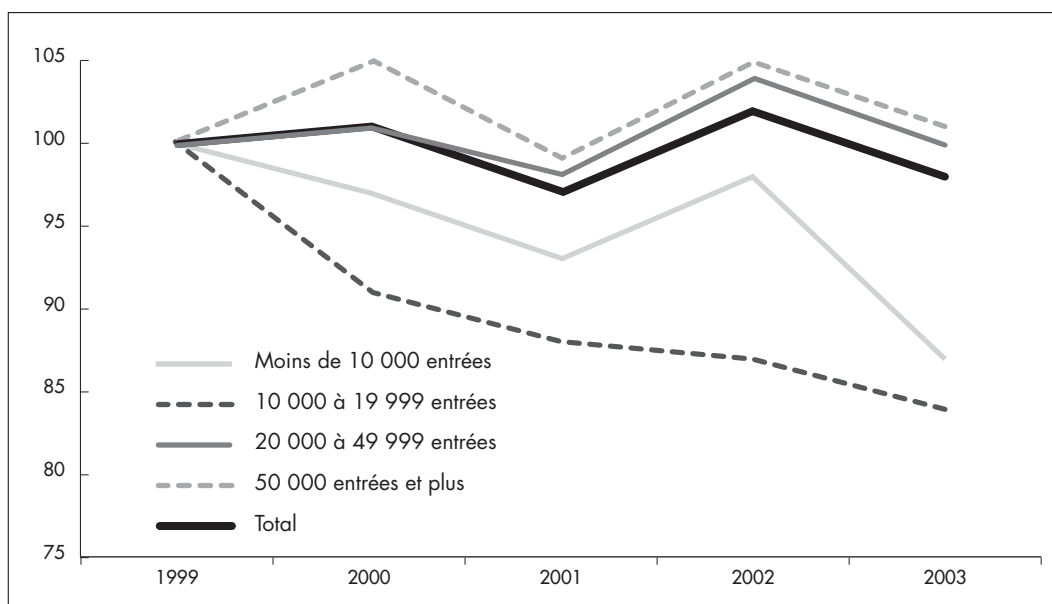
## Une fréquentation stable de 1999 à 2003

Une analyse rapide de l'évolution de la fréquentation des Musées de France, portant sur les établissements restés ouverts au public durant cette période<sup>7</sup>, est possible grâce au recul de 5 ans que l'enquête a permis (de 1999 à 2003).

Durant cette période, la fréquentation a enregistré un taux de croissance annuel moyen de - 1 %. La fréquentation et son évolution sont marquées par les bouleversements de l'année 2001 liés aux attentats du 11 septembre aux États-Unis et aux menaces terroristes ainsi qu'aux conditions climatiques particulières de l'été 2003 (canicule).

**Graphique 5 – Évolution de la fréquentation des Musées de France, de 1999 à 2003**

*indice 100 en 1999*



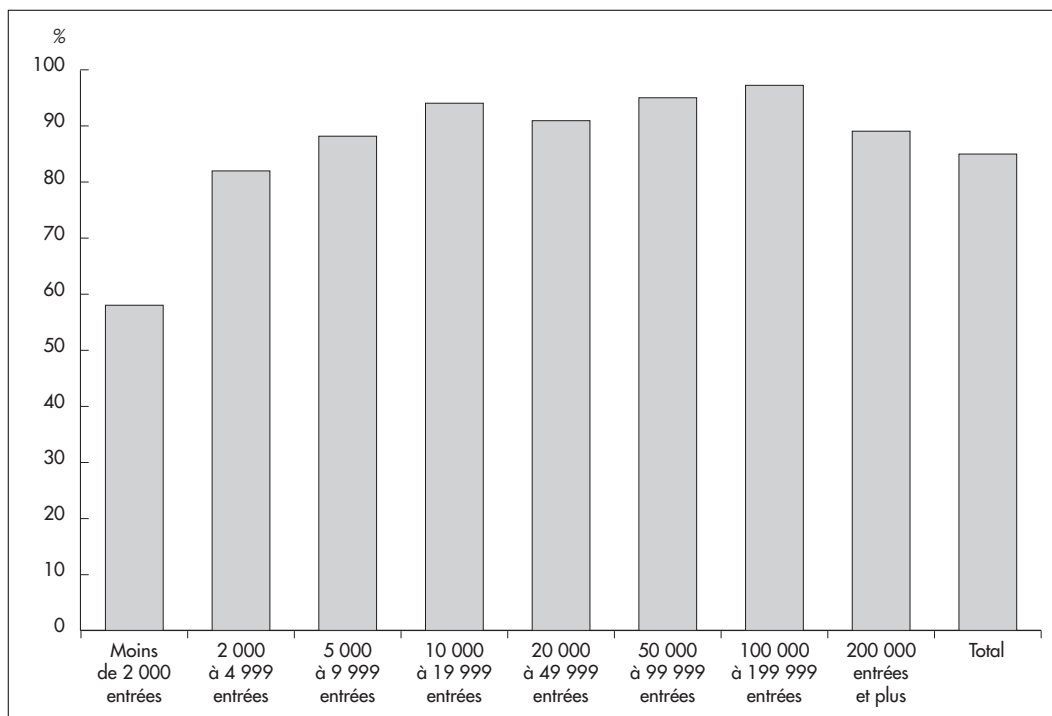
Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

## Une fréquentation influencée par les expositions temporaires

La mise en valeur des collections par des expositions temporaires est une pratique largement répandue puisque 85 % des établissements ont organisé au moins une exposition entre 1999 et 2003.

7. Ceci concerne 609 établissements ayant répondu à cette question et ouverts pendant les 5 ans de référence.

**Graphique 6 – Part des Musées de France ayant réalisé des expositions temporaires selon le nombre d'entrées dans les musées, entre 1999 et 2003**



Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

Pour l'année 2003, le nombre total d'expositions déclarées par les Musées de France dans le cadre de l'enquête est supérieur à 2 000, et plus des trois quarts en ont organisé au moins une.

**Tableau 7 – Nombre moyen d'expositions temporaires organisées par les Musées de France selon leur fréquentation, en 2003**

Nombre d'entrées	Nombre moyen d'expositions
Moins de 2 000	1,6
De 2 000 à 4 999	2,2
De 5 000 à 9 999	2,7
De 10 000 à 19 999	2,6
De 20 000 à 49 999	2,7
De 50 000 à 99 999	3,0
De 100 000 à 199 999	3,8
200 000 entrées et plus	2,3
<b>Ensemble des Musées</b>	<b>2,6</b>

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

Ce sont les musées enregistrant de 100 000 à 199 999 entrées qui ont en moyenne réalisé le plus grand nombre d'expositions temporaires en 2003 (rappelons que les quatre plus grands musées ne sont pas pris en compte dans cette analyse) (voir tableau 7). Si on intègre ces établissements, ce sont les musées de 200 000 entrées et plus qui ont organisé le plus grand nombre d'expositions temporaires en 2003, soit quatre expositions en moyenne par musée.

La complexité et la diversité des modes de comptabilisation des entrées dans les expositions rendent difficile une appréciation globale de leur fréquentation. En effet, si les conditions d'accès aux expositions varient d'un musée à l'autre, elles peuvent également varier d'une exposition à l'autre au sein d'un même musée. Ainsi, les entrées sont soit comptabilisées avec celles des collections permanentes, soit comptabilisées séparément, soit pas du tout comptabilisées. Si les réponses au questionnaire n'ont pas permis de mesurer la fréquentation globale des expositions temporaires<sup>8</sup>, elles ont permis d'apprécier l'amplitude de fréquentation, allant de moins de 100 à plus de 100 000 entrées.

---

8. Le taux de réponse à cette question est de 21 %.

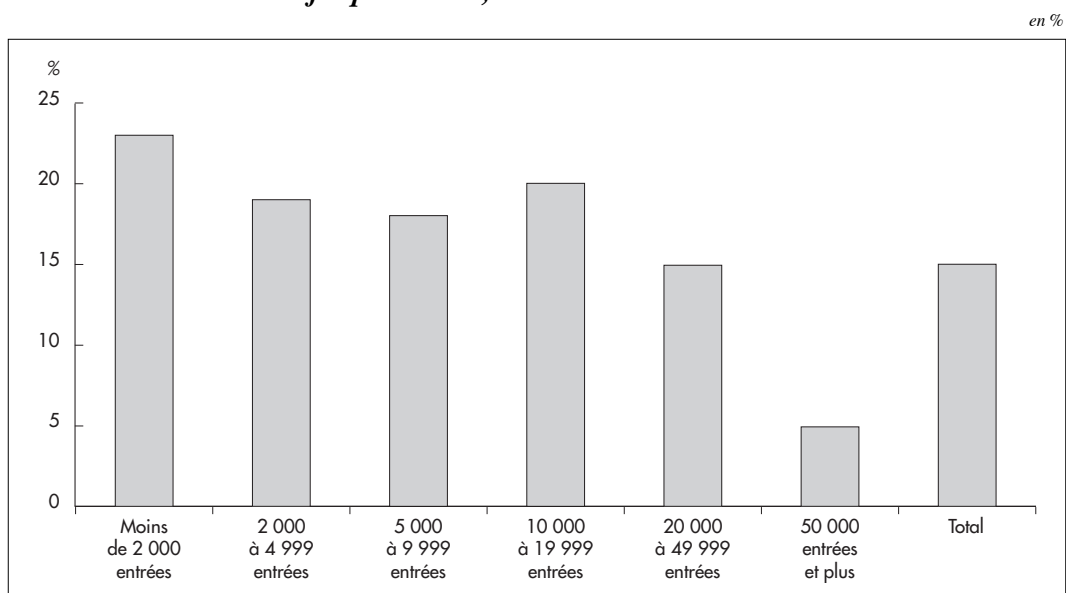
# Le développement des publics des Musées de France

## Une tarification diversifiée

La politique tarifaire en œuvre au sein des Musées de France est très variée. À côté de la gratuité totale dans certains musées, une large gamme de tarifs réduits et de gratuités partielles est proposée pour certains types de public (jeunes, étudiants, scolaires, chômeurs...). L'existence d'innombrables formules tarifaires rend donc la lecture et l'analyse des résultats délicates.

La gratuité totale (hors expositions temporaires) concerne 15 % des Musées de France, et ce sont plutôt des petits musées. Font exception les « grands » musées qui appartiennent à la Ville de Paris, laquelle a mis en place une politique de gratuité pour ses musées.

**Graphique 7 – Répartition des Musées de France totalement gratuits selon la fréquentation, en 2003**



Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

Un peu plus d'un musée sur cinq (21 %) offrent un jour de gratuité totale par mois. À l'opposé, 19 % des musées sont totalement payants et ne proposent aucune formule de gratuité, quels que soient les publics.

La formule la plus fréquente est la gratuité totale ou partielle (un jour par mois, par semaine...) pour les enfants ou les jeunes et dans une moindre mesure pour les groupes scolaires. Par contre, les formules de gratuité en faveur des seniors, des familles nombreuses et des groupes adultes sont beaucoup moins répandues.

**Tableau 8 – Pourcentage de Musées de France payants pratiquant des formules de gratuité, en 2003**

Catégorie de public	% de Musées de France
Enfants/jeunes	83
Étudiants	17
Seniors	4
Enseignants	20
Chômeurs	35
Familles nombreuses	3
Handicapés	26
Groupes scolaires	55
Groupes adultes	3
Habitants de proximité	13

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

Les tarifs d'entrée pratiqués par les Musées de France sont dans l'ensemble peu élevés. Le plein tarif moyen pour la visite des collections permanentes s'établit à 3,60 €. Il est de 2,80 € pour les musées enregistrant moins de 2 000 entrées et de 5 € pour ceux enregistrant 50 000 entrées et plus.

Certains types de publics bénéficient de réductions : 87 % des musées payants proposent des tarifs réduits pour les groupes adultes (2,35 € en moyenne), 71 % pour les étudiants (2,25 € en moyenne) et 42 % pour les groupes scolaires (1,85 € en moyenne). Les catégories de public les moins souvent concernées par les tarifs réduits sont les habitants de proximité et les enseignants.

La politique tarifaire fait l'objet de révision plus ou moins fréquente et plus ou moins approfondie. Entre 1999 et 2003, un quart des Musées de France (254) ont revu complètement cette politique et presque la moitié (47 %) l'ont révisée et ont procédé à des aménagements partiels.

## Les visites en groupe

En 2003, les Musées de France ont accueilli 136 000 groupes scolaires, ceux-ci rassemblant la majorité des visites en groupe. Ces visites correspondent à 3,3 millions d'élèves, soit 24 élèves par groupe. La moyenne de visites par des

groupes scolaires est de 165 par musée, soit 4 000 élèves, mais un musée sur deux en a accueilli moins de 58, soit 1 500 élèves.

Ces entrées représentent 15 % des entrées totales des musées concernés. Il semble que dans les musées les plus fréquentés (200 000 entrées et plus), le poids des entrées scolaires dans la fréquentation totale est plus faible que pour les autres musées, notamment les petits musées (respectivement moins de 10 % et 18 %).

D'autres groupes, non scolaires, visitent également les Musées de France : 85 900 ont été accueillis en 2003, ce chiffre correspondant à 1,9 million d'entrées, soit 22 entrées par groupe. La moyenne est de 117 groupes par musée, soit 2 500 entrées, mais un musée sur deux accueille moins de 35 groupes, soit 812 entrées.

## **La participation aux grands événements**

Parmi leurs missions, les Musées de France doivent mettre en œuvre une politique d'ouverture vers un public de plus en plus large. À ce titre, ils participent de façon importante aux grandes manifestations nationales comme le Printemps des musées (92 %) ou les Journées du patrimoine (91 %<sup>9</sup>). Mais leur participation ne se limite pas à ces manifestations nationales : près d'un musée sur quatre participe à des événements plus locaux ou portant sur des thématiques particulières intéressant le musée même. C'est le cas notamment des musées de la région Centre qui participent à la manifestation « A musées vous en région Centre », mais aussi des musées plus spécialisés en histoire contemporaine, qui participent à des événements directement liés à la thématique de leurs collections comme « le Normandy Day », « la journée du 8 mai », « la journée de la Déportation », etc.

Les résultats de l'enquête montrent que les musées estiment de façon unanime que l'impact de ces événements sur la fréquentation est important le jour même, mais ils ne sont plus que 7 % à estimer que cet impact est positif dans les semaines qui suivent.

## **Connaître ses publics...**

Plus de la moitié des Musées de France (58 %) mènent occasionnellement ou régulièrement des enquêtes de public, taux variant selon le nombre d'entrées : 25 % pour les musées de moins de 2 000 entrées, 76 % pour les plus gros musées (50 000 entrées et plus).

---

9. Ces taux correspondent aux pourcentages des Musées qui participent aux Journées.

La ventilation du public selon l'origine géographique montre qu'il s'agit principalement d'un public régional pour 41 % des musées et international dans 7 % des cas, ce taux pouvant être de presque 22 % pour les musées qui font 50 000 entrées et plus.

### ... et inventorier les services qui leur sont proposés

Grâce à un faisceau de questions relatives aux infrastructures d'accueil, aux actions culturelles ainsi qu'aux actions de communication et diffusion qu'ils conduisent, l'enquête a permis de mieux cerner la très grande diversité des services mis à la disposition des différents publics selon les musées.

#### *Une large gamme d'activités culturelles*

Dans le cadre de leur mission de préservation et de présentation des collections pour les rendre accessibles au public, les Musées de France mettent en œuvre de nombreuses actions d'éducation et de diffusion. Ces actions sont prises en charge par des services spécifiques d'accueil des publics, de diffusion, d'animation et de médiation culturelle.

Au moment de l'enquête, 40 % ont déclaré avoir un service des publics, et 13 % développer un projet de ce type. Pour les services qui existent, il s'agit soit de services organisés directement par le musée, soit de services mutualisés, c'est-à-dire partagés par plusieurs musées (voir tableau 9).

**Tableau 9 – Présence d'un service des publics dans les Musées de France selon la fréquentation, en 2003**

*en %*

Nombre d'entrées	Type de service des publics			
	en propre	mutualisé	en projet	aucun
Moins de 2 000	4	6	9	81
2 000 à 4 999	19	11	10	60
5 000 à 9 999	21	15	15	49
10 000 à 19 999	33	13	12	42
20 000 à 49 999	37	10	21	32
50 000 à 99 999	67	8	14	11
100 000 et plus	58	11	6	25
<i>Ensemble des Musées</i>	<i>29</i>	<i>11</i>	<i>13</i>	<i>47</i>

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

Les Musées de France les plus fréquentés ont dans leur grande majorité un service des publics, notamment ceux qui font 50 000 entrées et plus.

Pour autant, l'action culturelle n'est pas absente dans les musées qui n'ont pas de service de ce type. Ceux-ci en effet développent de nombreuses actions d'ani-



mation, d'éducation et de médiation. Parmi eux, 40 % disposent d'un service d'accueil spécifique pour au moins un type de public spécifique (pour les scolaires ou pour les groupes, pour les personnes handicapées, etc..) et la quasi-totalité d'entre eux a mis en place un programme d'activités culturelles (voir tableau 10).

**Tableau 10 – Présence d'un service d'accueil spécifique dans les Musées de France selon la fréquentation, en 2003**

en %

Nombre d'entrées	Service d'accueil prévu pour		
	les scolaires	les groupes	les handicapés
Moins de 2 000	23	19	4
2 000 à 4 999	39	29	7
5 000 à 9 999	47	35	8
10 000 à 19 999	49	36	12
20 000 à 49 999	55	40	14
50 000 à 99 999	62	51	31
100 000 et plus	73	60	27
<b>Ensemble des Musées</b>	<b>46</b>	<b>35</b>	<b>12</b>

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

Sur l'ensemble des Musées de France, un large éventail d'activités est proposé : visites thématiques, conférences ou visites-conférences, colloques, ateliers, malles pédagogiques, spectacles, classes culturelles... Ces activités s'adressent essentiellement aux scolaires (94 % des Musées de France développent ce type de programmes). Viennent ensuite les activités organisées pour les groupes (86 %), puis pour les individuels (76 %). Enfin, un peu plus d'un musée sur trois (35 %) organisent des activités culturelles en direction des personnes handicapées (voir tableau 11).

**Tableau 11 – Activités culturelles organisées par les Musées de France selon le type de public, en 2003**

en %

	Scolaires	Groupes	Individuels	Personnes handicapées
Visites thématiques	62	53	31	17
Conférences, visites-conférences et colloques	43	63	65	17
Ateliers et malles pédagogiques	91	23	27	16
Spectacles	10	11	32	5
Classes culturelles	22	4	n.s.	n.s.
Autres activités (multimédia, diffusion de films...)	21	17	27	11

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

La palette des activités proposées s'accroît avec la taille des musées. Les plus importants d'entre eux (36 %) ont recours à du personnel spécialisé, notamment des conférenciers et des médiateurs scientifiques ou culturels.

### *Des documents destinés aux visiteurs*

Entre 1999 et 2003, les Musées de France ont tous édité ou mis à jour en moyenne trois à quatre documents spécifiques tels que dépliant promotionnel, catalogue ou cédérom sur les collections permanentes, audio-guide pour accompagner la visite...

**Tableau 12 – Édition et mise à jour de documents destinés au public, entre 1999 et 2003**

Type de documents	% de Musées de France
Documents gratuits promotionnels ou d'aide à la visite en français	84
Documents pédagogiques	54
Catalogue d'exposition temporaire	54
Documents gratuits promotionnels ou d'aide à la visite en d'autres langues	53
Bulletin d'information du musée	21
Documents payants d'aide à la visite	20
Petit journal de l'expo	19
Catalogue des collections permanentes en français	17
Catalogue des collections permanentes en d'autres langues	5
Audio-guides gratuits	4
Cédérom sur les collections du musée	4
Audio-guide payant	4
Autres	11

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

### *Des actions de communication*

En 2003, une très grande majorité des Musées de France (88 %) a organisé une information par voie de presse portant principalement sur les expositions temporaires, mais aussi sur le musée lui-même. Dans plus de 150 musées, ces actions de communication sont prises en charge par un attaché de presse.

Par ailleurs, l'utilisation d'internet à des fins de communication est très largement répandue.

Près de 75 % des musées, et 87 % pour les musées de plus de 50 000 entrées, ont un site internet, soit propre au musée, soit hébergé sur un site collectif et mis à jour par le musée.

Dans les Musées de France les plus fréquentés, l'accès au réseau internet est quasiment généralisé pour l'administration alors qu'il n'atteint que 35 % pour les musées de moins de 2 000 entrées. Quant à l'offre d'accès aux visiteurs, seuls 4 % des musées le font.

**Des infrastructures d'accueil**

La présence d'espaces documentaires dans plus de huit Musées de France sur dix, ainsi que dans plus d'un musée sur deux la présence d'un espace spécifiquement dédié à l'animation culturelle, soulignent l'importance des actions de valorisation conduites autour des collections. Le taux d'équipement augmente avec la fréquentation du musée

**Tableau 13 – Les différents espaces accessibles au public, en 2003**

en %

Nombre d'entrées	Espaces documentaires ouverts au public	Espaces documentaires réservés aux chercheurs et aux étudiants	Photothèque	Espace pour l'animation culturelle	Auditorium
Moins de 2 000	41 *	56	30	40	9
De 2 000 à 4 999	40	59	31	39	8
De 5 000 à 9 999	35	68	40	52	5
De 10 000 à 19 999	37	62	45	62	27
De 20 000 à 49 999	42	73	55	59	25
De 50 000 à 99 999	60	68	60	65	52
De 100 000 et plus	65	75	60	75	52
<i>Ensemble des Musées</i>	<i>42</i>	<i>65</i>	<i>43</i>	<i>53</i>	<i>19</i>

\* Pour lire ce tableau : 41 % des Musées de France ayant accueilli moins de 2 000 entrées disposent d'espaces documentaires ouverts au public.

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

Par ailleurs, quatre musées sur cinq (79 %) disposent d'équipements commerciaux, notamment d'une boutique (carterie, librairie, comptoir de vente...). La présence d'autres équipements commerciaux est beaucoup plus rare : 9 % des musées ont une cafétéria, 5 % un restaurant.

## L'emploi au sein des Musées de France

---

Une véritable analyse de l'emploi dans les Musées de France relèverait d'une enquête spécifique et très détaillée, compte tenu de la complexité et de la diversité des différents statuts et durées d'emploi notamment. Cette difficulté est accrue à la fois par l'existence de réseaux de musées<sup>10</sup> qui partagent tout ou partie de leur personnel et par de nombreux cas de mise en commun au niveau communal et départemental de certaines catégories de personnel.

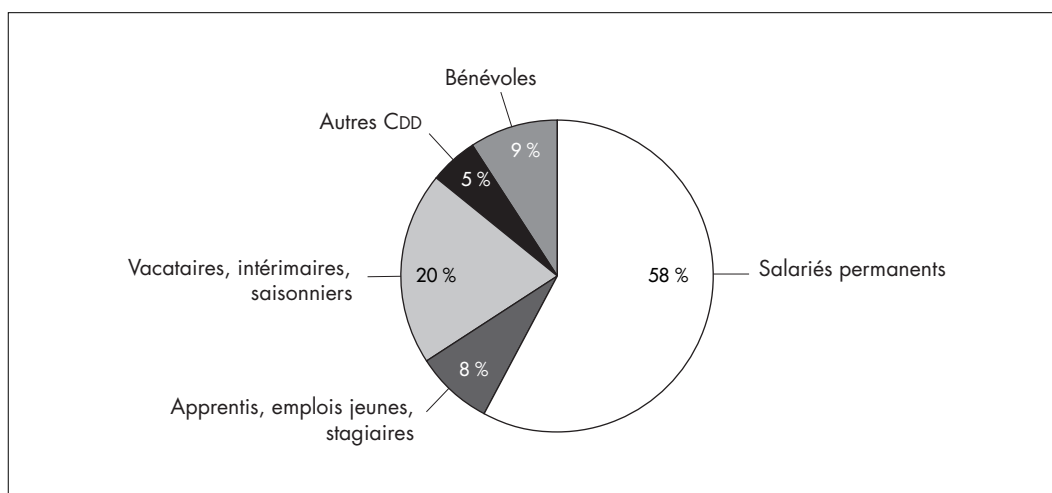
La présente enquête avait un objectif large, celui de couvrir tous les aspects de l'activité des musées : elle a donc abordé la question de l'emploi de façon limitée. Ainsi, il a été demandé aux musées de ne fournir que le nombre de personnes employées dans l'année, quelle que soit la durée d'emploi, et d'indiquer la répartition entre emploi permanent et non permanent d'une part, entre emploi à temps plein et emploi à temps partiel et selon la fonction principale exercée d'autre part. Il n'a pas été question de chercher à reconstituer un volume d'emploi global équivalent temps plein, car la mesure de ce volume d'emploi aurait considérablement alourdi le questionnaire.

Ce sont au total 25 000 personnes qui ont travaillé dans les Musées de France en 2003. Cet effectif se répartit entre personnel permanent et personnel temporaire généralement recruté pour faire face à des pointes de fréquentation liées à des périodes touristiques ou à des manifestations internes ou extérieures au musée.

Sur l'ensemble des musées, le personnel salarié permanent représente un peu plus de la moitié du personnel total. L'emploi temporaire est proportionnellement plus élevé dans les petits musées qui font de plus appel au bénévolat. C'est à partir d'une fréquentation supérieure à 10 000 entrées que le poids du personnel permanent devient majoritaire, malgré un recours plus important aux vacataires et personnel saisonnier.

---

10. Les réseaux de musées mutualisent certaines fonctions et activités. Ils peuvent mettre en commun leur personnel, leur budget, des locaux, certains services transversaux, ou élaborer en commun tout ou partie de leurs actions vers le public, etc.

**Graphique 8 – Répartition du personnel employé dans les Musées de France selon le statut, en 2003**

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

**Tableau 14 – Répartition du personnel employé dans les Musées de France selon le statut et selon le nombre d'entrées, en 2003**

en %

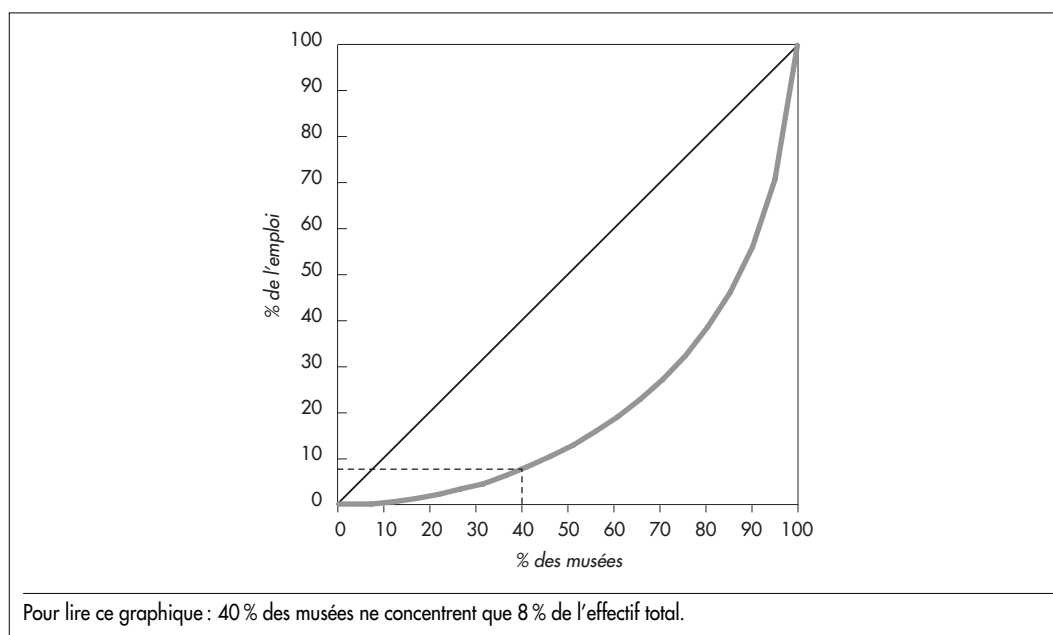
Nombre d'entrées	Personnel total permanent	Apprentis, emplois jeunes, stagiaires	Vacataires, intérimaires, saisonniers	Autres CDD	Bénévoles	Total
Moins de 2 000	24	9	10	2	55	100
De 2 000 à 4 999	43	7	17	3	30	100
De 5 000 à 9 999	49	10	16	5	20	100
De 10 000 à 19 999	61	8	22	2	7	100
De 20 000 à 49 999	58	7	20	4	11	100
De 50 000 à 99 999	63	8	22	5	2	100
De 100 000 à 199 999	62	8	20	8	2	100
De 200 000 et plus	65	6	22	6	1	100
<b>Ensemble des Musées</b>	<b>58</b>	<b>8</b>	<b>20</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>100</b>

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

Comme on l'a constaté dans l'analyse de la fréquentation, le poids des très grands musées<sup>11</sup> joue fortement au niveau du nombre de personnes employées puisqu'à eux quatre, ils employaient en 2003 près de 4 000 personnes. Sans ces musées, la concentration reste encore relativement forte puisque 15 % des Musées de France regroupent plus de la moitié des personnels.

11. Il s'agit des quatre grands musées parisiens ayant accueilli plus d'un million d'entrées : le musée du Louvre, le musée national des châteaux de Versailles et de Trianon, le musée d'Orsay, le musée national d'Art moderne.

**Graphique 9 – Concentration de l'effectif employé dans les Musées de France, en 2003**



Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

Le poids des musées les plus fréquentés est confirmé par la répartition du nombre moyen de personnes employées, lequel croît régulièrement avec le nombre d'entrées.

**Tableau 15 – Nombre moyen de personnes employées dans les Musées de France selon la fréquentation\*, en 2003**

Nombre d'entrées	Nombre moyen de personnes employées
Moins de 2 000	5
De 2 000 à 4 999	7
De 5 000 à 9 999	10
De 10 000 à 19 999	15
De 20 000 à 49 999	27
De 50 000 à 99 999	53
De 100 000 à 199 999	62
200 000 entrées et plus	97
<b>Ensemble des Musées</b>	<b>19</b>

\* Hors le musée du Louvre, le musée national des châteaux de Versailles et de Trianon, le musée d'Orsay, et le musée national d'Art moderne

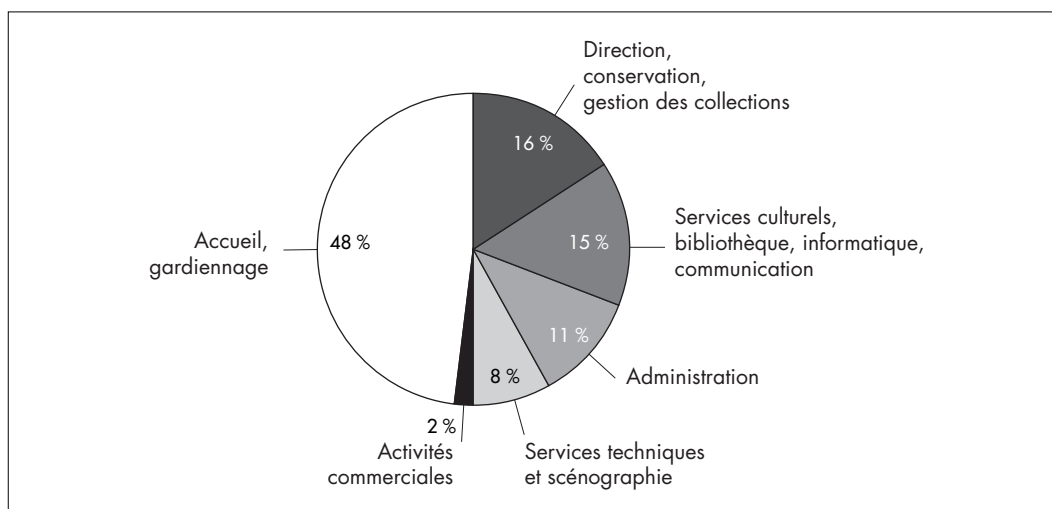
Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

Dans l'ensemble, les Musées de France sont des institutions dont les effectifs sont peu élevés puisque un sur deux emploie moins de 10 personnes et que seulement 9 % d'entre eux emploient plus de 50 personnes. Parmi ces derniers, certains sont de très gros employeurs avec des effectifs pouvant atteindre plusieurs centaines de personnes.

La notion de « fonction principale exercée » (voir annexe II) est appliquée au nombre de personnes employées et non pas à la mesure de l'emploi en équivalent temps plein. En effet, le test du questionnaire auprès de plusieurs musées, centré sur cette dernière mesure, a montré la difficulté des musées à reconstituer des équivalents temps plein pour beaucoup de personnel exerçant plusieurs tâches, notamment dans les petits musées.

Le choix a donc été fait de limiter cette question à l'effectif salarié permanent réparti selon la fonction principale exercée : une personne qui assure plusieurs fonctions est affectée à celle jugée la plus importante dans son activité.

**Graphique 10 – Répartition du personnel salarié permanent dans les Musées de France par grandes fonctions, en 2003**



Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

La répartition du personnel permanent par fonction principale exercée montre l'importance du personnel d'accueil et de gardiennage qui, quelle que soit la taille du musée, avoisine ou dépasse la moitié de l'effectif.

La polyvalence des fonctions dans les petits musées peut expliquer la part relativement élevée qu'on y trouve en personnel de conservation et de direction. Ces musées qui disposent de quelques personnes assurant plusieurs fonctions les ont affectées principalement à la fonction conservation, alors que les grands musées ont un personnel plus spécialisé, ce qui leur permet de l'affecter plus particulièrement à la fonction réellement exercée.

**Tableau 16 – Répartition du personnel salarié permanent par tranche de nombre d'emplois selon les grandes fonctions, en 2003**

en %

Musées employant	Direction, conservation, gestion des collections	Services, culturels, bibliothèques, informatique, communication	Administration	Services techniques, et scénographie	Activités commerciales	Accueil, gardiennage	Total
Moins de 3 personnes	19	8	13	*	*	60	100
De 3 à moins de 5	27	9	8	*	*	53	100
De 5 à moins de 7	29	8	12	*	*	51	100
De 7 à moins de 10	22	15	14	3	1	45	100
De 10 à moins de 15	19	14	14	5	1	47	100
De 15 à moins de 25	16	14	12	7	2	49	100
De 25 à moins de 50	15	15	11	9	3	47	100
50 et plus	13	17	9	9	3	49	100
<b>Ensemble des Musées</b>	<b>16</b>	<b>15</b>	<b>11</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>48</b>	<b>100</b>

\* Non significatif compte tenu de la méthode de redressement.

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

**Tableau 17 – Répartition du personnel salarié permanent selon le nombre d'entrées par grandes fonctions, en 2003**

en %

Nombre d'entrées	Direction, conservation, gestion des collections	Services, culturels, bibliothèques, informatique, communication	Administration	Services techniques, et scénographie	Activités commerciales	Accueil, gardiennage	Total
Moins de 2 000	23	8	17	*	*	47	100
2 000 à 4 999	25	13	13	3	1	45	100
5 000 à 9 999	21	13	13	*	*	48	100
10 000 à 19 999	16	16	12	8	2	46	100
20 000 à 49 999	15	13	10	7	2	53	100
50 000 à 99 999	15	17	10	9	2	47	100
100 000 à 199 999	14	20	12	12	3	39	100
200 000 et plus	11	13	8	6	5	57	100
<b>Ensemble des Musées</b>	<b>16</b>	<b>15</b>	<b>11</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>48</b>	<b>100</b>

\* Non significatif compte tenu de la méthode de redressement.

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS



## Éléments de méthode

L'enquête, demandée au Département des études et de la prospective (DEPS) par la Direction des Musées de France, a été réalisée par la société Détente Conseil et le DEPS. Un comité de pilotage a suivi le déroulement de l'enquête. Dans ce comité, étaient représentés le Département des publics, de l'action éducative et de la diffusion culturelle de la DMF, la Réunion des musées nationaux et le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les 1 173 Musées de France ont été interrogés en 2004 par voie postale. Le questionnaire était axé autour de 3 grands thèmes : la fréquentation, l'emploi et le budget des musées. Il comportait une partie quantitative (volume de la fréquentation, volume de l'emploi et volume du budget) et une partie qualitative (principalement des variables discrètes, à réponses fermées) qui portaient sur l'activité du musée, ses actions vers le public, sa communication, sa politique tarifaire, les expositions temporaires, etc.

Après trois vagues d'interrogations (un premier envoi du questionnaire, une première relance par voie postale, puis une seconde relance téléphonique avec passation d'un questionnaire réduit ne portant que sur quelques variables jugées principales), 983 musées ont répondu à l'enquête. Pour les 190 musées non répondants, une ultime relance ne portant que sur le volume de la fréquentation du musée en 2003 a été effectuée. À cette dernière vague, 125 musées ont répondu.

Le redressement des données a été effectué en croisant un critère régional et les tranches de fréquentation, en faisant l'hypothèse que la fréquentation des 65 musées non répondants avait été en 2003 inférieure à 10 000 entrées.

Malgré un taux de réponses à l'enquête très satisfaisant, les non-réponses à certaines questions ont limité les possibilités d'exploitation. C'est le cas notamment des questions relatives à la fréquentation des expositions, à l'utilisation de système de prépaiement et au budget des musées. Sur ce dernier point, de nom-

breuses réponses manifestement partielles (certains musées, en particulier des musées municipaux ne connaissent pas la totalité de leur budget « noyé » dans celui de la commune) n'ont pu être prises en compte, ce qui a limité les possibilités d'analyse.

Quatre grands musées parisiens – le musée du Louvre, le musée national des châteaux de Versailles et de Trianon, le musée d'Orsay, le musée national d'Art moderne – marquent sensiblement à eux seuls l'image de la fréquentation et du nombre de personnes employées dans les musées. Pour cette raison, ils ont été retirés de l'analyse quand cela était nécessaire afin d'obtenir une image la plus proche de la réalité de la grande majorité des musées.

### Définitions

#### *L'unité urbaine*

L'unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes qui comporte sur son territoire une zone bâtie d'au moins 2 000 habitants où aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. En outre, chaque commune concernée possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie. Une commune rurale est une commune qui n'appartient pas à une unité urbaine.

#### *Les thématiques des collections*

Le comité de pilotage de l'enquête a retenu une liste de 17 thématiques couvertes par les collections des musées, regroupées pour l'analyse en 6 grandes catégories définies comme suit :

- Antiquité/archéologie qui regroupe antiquités étrangères et archéologie ;
- Beaux-arts qui regroupe art moderne et contemporain (XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècle), arts décoratifs et beaux-arts (peinture, sculpture, dessin...);
- Histoire qui regroupe collections militaires et histoire ;
- Ethnologie qui regroupe civilisations extra-européennes et ethnologie (habitat, mobiliers, outils, costumes...);
- Sciences et techniques qui regroupe sciences fondamentales, sciences de la nature et sciences, techniques et industrie ;
- Autres collections qui regroupe architecture et urbanisme, arts du spectacle, musique, collections spécifiques et la rubrique autre thème.

#### *Les fonctions principales exercées*

La notion de « fonction principale exercée » est appliquée au nombre de personnes employées et non pas à la mesure de l'emploi en équivalent temps plein. En effet, le test du questionnaire centré sur cette dernière mesure a montré la difficulté des musées à reconstituer des équivalents temps plein pour beaucoup de

personnel exerçant plusieurs tâches, notamment dans les petits musées. Le comité de pilotage a donc fait le choix de limiter cette question à l'effectif salarié permanent réparti selon la fonction principale exercée : une personne qui assure plusieurs fonctions est affectée à celle jugée la plus importante dans son activité.

La liste des fonctions principales retenues et leur définition figurent ci-dessous :

- *Direction* : personnel qui assure principalement les fonctions de chef d'établissement, directeur général des services, directeur administratif, financier, scientifique, sous-directeur, secrétaire général...
- *Conservation, gestion des collections* : personnes scientifiques et de recherche qui assurent principalement les fonctions de conservation, d'étude, de recherche et de restauration des collections, de développement des publics...
- *Administration* : personnel qui assure principalement les fonctions de secrétariat, personnels administratifs, personnels chargés de la comptabilité...
- *Services techniques et scénographie* : personnels techniques liés à la muséographie, à l'architecture et à la décoration d'intérieur, à l'éclairage, au graphisme et maquette, à la restauration...
- *Informatique et multimédia* : personnel chargé de l'informatisation des collections, d'internet, de l'audiovisuel, du multimédia...
- *Communication* : personnel chargé des publications, de la production, de l'édition, de la communication, des relations publiques...
- *Accueil et surveillance* : personnel chargé de la caisse et de la billetterie, du contrôle et de la surveillance, de l'accueil...
- *Services culturels et éducatifs, médiation* : personnel chargé de l'animation, de la médiation, des activités pédagogiques, du marketing...
- *Bibliothèque et documentation* : personnel chargé de la bibliothèque et de la documentation
- *Activités commerciales* (gérées en interne) : personnel chargé des boutiques, de la cafétéria, de la librairie...
- *Entretien et gardiennage* : ouvriers, agents de sécurité, veilleurs de nuit...

## Annexe III

---

### Tableaux détaillés\*

Dans cette annexe, les tableaux sont présentés en suivant le plan du texte :

– caractéristiques générales des Musées de France	1 à 14
– la fréquentation des Musées de France	15 à 22
– le développement des publics des Musées de France	23 à 47
– l’emploi au sein des Musées de France	48 et 49

L’ensemble de ces tableaux portent sur tous les Musées de France, y compris le musée du Louvre, le musée national des châteaux de Versailles et de Trianon, le musée d’Orsay et le musée national d’Art moderne-CNAC Georges Pompidou.

---

\* À l’exception du premier, tous les tableaux concernent les Musées de France dont les collections permanentes étaient accessibles au public en 2003.

**Tableau 1 – Répartition des Musées de France par région, en 2003\***

	Nombre	%
Île-de-France	127	11
Champagne-Ardenne	30	2
Picardie	37	3
Haute-Normandie	40	3
Centre	62	5
Basse-Normandie	49	4
Bourgogne	67	6
Nord-Pas-de-Calais	47	4
Lorraine	39	3
Alsace	46	4
Franche-Comté	33	3
Pays de la Loire	51	4
Bretagne	37	3
Poitou-Charentes	43	4
Aquitaine	54	5
Midi-Pyrénées	71	6
Limousin	10	1
Rhône-Alpes	99	8
Auvergne	30	3
Languedoc-Roussillon	58	5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	115	10
Corse	9	1
DOM-TOM	19	2
<b>Ensemble des Musées</b>	<b>1 173</b>	<b>100</b>

\* Y compris les musées dont les collections permanentes étaient fermées à la visite.

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

**Tableau 2 – Répartition des Musées de France selon les grandes thématiques caractérisant leurs collections et en fonction de l'année de la première ouverture au public, en 2003**

en %

Grandes thématiques*	Année de la première ouverture du musée au public									Total
	avant 1800	de 1800 à 1859	de 1860 à 1899	de 1900 à 1939	de 1940 à 1964	de 1965 à 1974	de 1975 à 1984	de 1985 à 1994	1995 et après	
Antiquités, archéologie	2	15	15	18	11	8	13	13	5	100
Beaux-arts	3	15	15	22	12	8	11	9	5	100
Histoire	///	6	10	24	15	13	13	14	///	100
Ethnologie	2	6	9	18	11	15	18	16	5	100
Sciences et techniques	2	13	11	11	9	10	17	21	6	100
Autres collections	///	5	6	21	18	11	10	15	///	100

\* Plusieurs réponses possibles. Voir annexe II.

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

**Tableau 3 – Répartition des Musées de France selon la proportion de pièces et d'œuvres exposées au public, en 2003**

% de pièces exposées	% des Musées de France
Moins de 10 %	9
De 10 à moins de 20 %	19
De 20 à moins de 35 %	17
De 35 à moins de 55 %	18
De 55 à moins de 75 %	12
De 75 à moins de 90 %	12
90 % et plus	13
<b>Ensemble des Musées</b>	<b>100</b>

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

**Tableau 4 – Répartition des Musées de France selon le niveau de fréquentation et selon l'acquisition\* de pièces majeures, entre 1999 et 2003**

en %

Nombre d'entrées	Acquisition de pièces majeures entre 1999 et 2003	
	Oui	Non
Moins de 2 000	33	67
De 2 000 à moins de 5 000	66	34
De 5 000 à moins de 10 000	63	37
De 10 000 à moins de 20 000	70	30
De 20 000 à moins de 50 000	71	29
De 50 000 à moins de 100 000	78	22
De 100 000 à moins de 200 000	83	17
200 000 et plus	76	24
<b>Ensemble des Musées</b>	<b>64</b>	<b>36</b>

\* Acquisition à titre onéreux ou gratuit.

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

**Tableau 5 – Répartition des Musées de France selon le degré d'informatisation de l'inventaire de leurs collections, en 2003**

Inventaire informatisé	% des Musées de France
à moins de 10 %	15
de 10 à 30 %	12
de 30 à 50 %	9
de 50 à 75 %	11
à plus de 75 %	19
non informatisé	34
<b>Ensemble des Musées</b>	<b>100</b>

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

**Tableau 6 – Répartition des Musées de France selon le niveau de fréquentation et selon le degré d’informatisation de l’inventaire de leurs collections, en 2003**

en %

Nombre d'entrées	Inventaire informatisé					non informatisé	Total
	à moins de 10 %	de 10 à 30 %	de 30 à 50 %	de 50 à 75 %	à plus de 75 %		
Moins de 2 000	4	6	3	5	11	71	100
De 2 000 à moins de 5 000	11	8	11	8	19	43	100
De 5 000 à moins de 10 000	21	9	7	10	20	33	100
De 10 000 à moins de 20 000	18	13	12	12	16	29	100
De 20 000 à moins de 50 000	17	19	5	14	22	23	100
De 50 000 à moins de 100 000	21	13	14	17	28	7	100
De 100 000 à moins de 200 000	27	///	///	20	24	///	100
200 000 et plus	///	23	///	///	44	///	100
<b>Ensemble des Musées</b>	<b>15</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>11</b>	<b>19</b>	<b>34</b>	<b>100</b>

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

**Tableau 7 – Répartition des Musées de France selon les travaux ou aménagement des bâtiments effectués entre 1999 et 2003\***

en %

% des Musées de France	
Rénovation des bâtiments	37
Création d'un nouveau bâtiment	8
Pas de travaux particuliers	57

\* Plusieurs réponses possibles.

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS



**Tableau 8 – Répartition des Musées de France selon le niveau de fréquentation et selon les travaux ou aménagement des bâtiments effectués entre 1999 et 2003\***

en %

Nombre d'entrées	Rénovation des bâtiments	Création d'un nouveau bâtiment	Pas de travaux particuliers
Moins de 2 000	39**	6	59
De 2 000 à moins de 5 000	37	5	58
De 5 000 à moins de 10 000	31	6	65
De 10 000 à moins de 20 000	37	9	55
De 20 000 à moins de 50 000	42	7	51
De 50 000 à moins de 100 000	38	6	59
De 100 000 à moins de 200 000	36	23	50
200 000 et plus	49	28	33
<b>Ensemble des Musées</b>	<b>37</b>	<b>8</b>	<b>57</b>

\* Plusieurs réponses possibles.  
 \*\* Pour lire ce tableau : 39% des Musées de France ayant accueilli moins de 2 000 entrées ont procédé à la rénovation de leurs bâtiments.

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

**Tableau 9 – Répartition des Musées de France selon le nombre de jours d'ouverture du musée, en 2003**

% des Musées de France	
De 1 à 100*	8
De 101 à 200	14
De 201 à 260	16
De 261 à 300	16
De 301 à 310	22
De 311 à 330	12
De 331 à 365	12
<b>Ensemble des Musées</b>	<b>100</b>

\* Y compris 3 musées ouverts sur rendez-vous.

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

**Tableau 10 – Répartition des Musées de France selon le niveau de fréquentation et selon le nombre de jours d'ouverture, en 2003**

en %

Nombre d'entrées	100 ou moins de 100 jours*	De 101 à 300 jours	Plus de 300 jours	Total
Moins de 2 000	42	44	14	100
De 2 000 à moins de 5 000	9	68	23	100
De 5 000 à moins de 10 000	///	63	///	100
De 10 000 à moins de 20 000	///	///	58	100
De 20 000 à moins de 50 000	///	///	70	100
De 50 000 à moins de 100 000	///	///	79	100
De 100 000 à moins de 200 000	///	///	87	100
200 000 et plus	///	///	86	100
<b>Ensemble des Musées</b>	<b>8</b>	<b>46</b>	<b>46</b>	<b>100</b>

\* Y compris 3 musées ouverts sur rendez-vous.

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

**Tableau 11 – Répartition des Musées de France  
selon le nombre de jours de fermetures exceptionnelles, en 2003**

	% des Musées de France
Moins de 10	7
De 10 à moins de 50	7
De 50 à moins de 100	3
100 et plus	4
Pas de fermeture exceptionnelle	79
<b>Ensemble des Musées</b>	<b>100</b>

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

**Tableau 12 – Répartition des Musées de France selon le niveau de fréquentation  
et selon l'existence de fermetures exceptionnelles, en 2003**

en %

Nombre d'entrées	Fermetures exceptionnelles en 2003	Pas de fermetures exceptionnelles en 2003
Moins de 2 000	21	79
De 2 000 à moins de 5 000	24	76
De 5 000 à moins de 10 000	21	79
De 10 000 à moins de 20 000	16	84
De 20 000 à moins de 50 000	19	81
De 50 000 à moins de 100 000	25	75
De 100 000 à moins de 200 000	13	87
200 000 et plus	23	77
<b>Ensemble des Musées</b>	<b>20</b>	<b>80</b>

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

**Tableau 13 – Répartition de la fréquentation des Musées de France  
par nombre d'entrées, en 2003**

Nombre d'entrées	% des Musées de France	% des entrées totales	% des entrées payantes	% des entrées gratuites
Moins de 2 000	13	///	///	///
De 2 000 à 4 999	19	2	1	2
De 5 000 à 9 999	20	4	3	5
De 10 000 à 19 999	18	7	6	9
De 20 000 à 49 999	18	16	14	18
De 50 000 à 199 999	10	24	23	25
De 200 000 à moins de 1 million	2	20	20	20
Musées hors classe*	///	28	33	20
<b>Ensemble des Musées</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

\* La catégorie « musées hors classe », présente dans le niveau de fréquentation, correspond aux 4 grands établissements parisiens, le musée du Louvre, le musée national des châteaux de Versailles et de Trianon, le musée d'Orsay et le musée national d'Art moderne-CNAC G. Pompidou qui totalisent chacun plus d'un million d'entrées.

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

**Tableau 14 – Répartition des Musées de France selon le niveau de fréquentation et selon l'année de leur première ouverture au public, en 2003**

en %

Nombre d'entrées	en %									Total
	avant 1800	de 1800 à 1859	de 1860 à 1899	de 1900 à 1939	de 1940 à 1964	de 1965 à 1974	de 1975 à 1984	de 1985 à 1994	1995 et après	
Moins de 2 000	///	4	9	22	13	15	16	15	///	100
De 2 000 à 4 999	///	8	13	19	13	9	18	14	///	100
De 5 000 à 9 999	///	7	12	22	13	13	11	14	///	100
De 10 000 à 19 999	///	14	10	13	10	9	16	18	///	100
De 20 000 à 49 999	3	17	14	14	12	7	12	17	4	100
De 50 000 à 99 999	///	16	8	21	14	///	11	13	8	100
De 100 000 à 199 999	///	17	///	17	///	///	///	20	13	100
200 000 et plus	///	18	19	19	///	///	///	///	///	100
<b>Ensemble des Musées</b>	<b>2</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>18</b>	<b>12</b>	<b>10</b>	<b>14</b>	<b>16</b>	<b>6</b>	<b>100</b>

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEFS

**Tableau 15 – Répartition des Musées de France selon le niveau de fréquentation et selon les thématiques principales de leurs collections, en 2003\***

en %

Thématiques	Nombre d'entrées								Ensemble
	moins de 2 000	2 000 à 4 999	5 000 à 9 999	10 000 à 19 999	20 000 à 49 999	50 000 à 99 999	100 000 à 199 999	200 000 et plus	
Antiquités étrangères	///	///	3**	2	2	///	///	///	2
Archéologie	39	26	27	25	18	19	20	19	26
Architecture et urbanisme	///	///	///	///	///	///	///	///	1
Art moderne et contemporain	///	5	8	11	8	16	30	///	9
Arts décoratifs	19	27	22	23	19	29	13	27	23
Arts du spectacle	///	///	///	///	///	///	///	///	1
Beaux-arts	25	32	33	37	33	24	43	40	32
Civilisations extra-européennes	///	///	3	5	6	///	///	///	3
Collections militaires	///	///	3	///	///	///	///	///	2
Ethnologie	20	23	30	21	22	11	///	///	22
Histoire	35	31	29	20	24	21	///	27	26
Musique	///	///	///	///	///	///	///	///	1
Sciences fondamentales	///	///	///	///	///	///	///	///	1
Sciences de la nature	11	7	8	10	12	///	///	19	9
Sciences, technique et industrie	4	11	18	12	19	10	13	///	13
Collections spécifiques	6	5	5	7	6	14	///	///	6
Autre domaine	///	///	///	///	///	///	///	///	1

\* Plusieurs réponses possibles (3 au maximum).  
 \*\* Pour lire ce tableau : 3 % des Musées de France ayant accueilli de 5 000 à 9 999 entrées ont déclaré les antiquités étrangères comme un des trois domaines principaux de leurs collections.

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEFS

**Tableau 16 – Répartition des Musées de France ayant organisé au moins une exposition temporaire entre 1999 et 2003, selon le nombre d'expositions temporaires**

Nombre d'expositions temporaires organisées par année	en %				
	1999	2000	2001	2002	2003
1	36	31	37	31	32
2	19	18	22	23	25
3	12	16	12	16	14
4 à 6	13	12	12	13	14
7 et plus	2	3	3	3	5
Aucune	18	20	14	14	10
<b>Ensemble des Musées</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

**Tableau 17 – Répartition des Musées de France selon la modalité de comptage des entrées gratuites, en 2003**

% des Musées de France	
Système de comptage automatique	6
Système de comptage manuel	43
Billet ou contremarque au visiteur	43
Estimation	7
Pas d'entrées gratuites indiquées	1
<b>Ensemble des Musées</b>	<b>100</b>

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

**Tableau 18 – Répartition des Musées de France selon le niveau de fréquentation et selon la modalité de comptage des entrées gratuites, en 2003**

Nombre d'entrées	en %					Total
	Système de comptage automatique	Système de comptage manuel	Billet ou contremarque au visiteur	Estimation	Pas d'entrées gratuites indiquées	
Moins de 2 000	///	58	19	17	///	100
De 2 000 à 4 999	///	55	32	9	///	100
De 5 000 à 9 999	///	50	38	7	///	100
De 10 000 à 19 999	8	41	48	///	///	100
De 20 000 à 49 999	11	33	54	///	///	100
De 50 000 à 99 999	10	13	76	///	///	100
De 100 000 à 199 999	24	///	60	///	///	100
200 000 et plus	///	23	41	27	///	100
<b>Ensemble des Musées</b>	<b>6</b>	<b>43</b>	<b>43</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>100</b>

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

**Tableau 19 – Répartition des Musées de France selon qu'ils disposent ou non d'une billetterie informatisée, en 2003**

Disposent d'une billetterie informatisée	% des Musées de France
oui	22
non	78

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

**Tableau 20 – Répartition des Musées de France selon le niveau de fréquentation et selon qu'ils disposent ou non d'une billetterie informatisée, en 2003**

en %

Nombre d'entrées	Billetterie informatisée	Pas de billetterie informatisée
Moins de 2 000	///	///
De 2 000 à moins de 5 000	6	94
De 5 000 à moins de 10 000	7	93
De 10 000 à moins de 20 000	18	82
De 20 000 à moins de 50 000	41	59
De 50 000 à moins de 100 000	73	27
De 100 000 à moins de 200 000	67	33
200 000 et plus	68	32
<b>Ensemble des Musées</b>	<b>22</b>	<b>78</b>

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

**Tableau 21 – Répartition des Musées de France selon que la visite de leurs collections permanentes est gratuite ou non, en 2003**

	% des Musées de France
Gratuite	15
Payante	85

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

**Tableau 22 – Répartition des Musées de France selon le niveau de fréquentation et selon que la visite de leurs collections permanentes est gratuite ou non, en 2003**

en %

Nombre d'entrées	Visite des collections permanentes	
	Gratuite	Payante
Moins de 2 000	25	75
De 2 000 à moins de 5 000	15	85
De 5 000 à moins de 10 000	13	87
De 10 000 à moins de 20 000	16	84
De 20 000 à moins de 50 000	12	88
De 50 000 à moins de 100 000	///	///
De 100 000 à moins de 200 000	///	///
200 000 et plus	///	///
<b>Ensemble des Musées</b>	<b>15</b>	<b>85</b>

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

**Tableau 23 – Répartition des Musées de France selon le montant du billet individuel plein tarif pour la visite des collections permanentes, en 2003\***

Montant du billet	% des Musées de France
Moins de 2 €	4
De 2 € à moins de 3 €	21
3 €	14
De 3,1 € à moins de 4 €	24
4 €	14
De 4,1 € à moins de 5 €	9
De 5 € à moins de 6 €	8
De 6 € à moins de 8 €	5
8 € et plus	1
<b>Ensemble des Musées</b>	<b>100</b>

\* Il s'agit des Musées de France dont la visite des collections permanentes est payante en 2003.

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

**Tableau 24 – Répartition des Musées de France selon le niveau de fréquentation et selon le montant du billet individuel plein tarif pour la visite des collections permanentes, en 2003\***

Nombre d'entrées	en %				Total
	Moins de 3 €	De 3 € à moins de 4 €	De 4 € à moins de 5 €	5 € et plus	
Moins de 2 000	48	43	///	///	100
De 2 000 à 4 999	36	44	15	5	100
De 5 000 à 9 999	34	39	22	5	100
De 10 000 à 19 999	20	41	29	10	100
De 20 000 à 49 999	9	34	36	21	100
De 50 000 à 99 999	11	21	30	38	100
De 100 000 à 199 999	///	///	25	47	100
200 000 et plus	///	///	///	90	100
<b>Ensemble des Musées</b>	<b>25</b>	<b>37</b>	<b>23</b>	<b>14</b>	<b>100</b>

\* Il s'agit des Musées de France dont la visite de leurs collections permanentes est payante en 2003.

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

**Tableau 25 – Répartition des Musées de France selon les formules de gratuité pratiquées pour tous les visiteurs, en 2003\***

Type de gratuité	% des Musées de France
Visite gratuite un jour par mois	25
Visite gratuite un jour par semaine	5
Autre formule de gratuité	48
Visite jamais gratuite	22
<b>Ensemble des Musées</b>	<b>100</b>

\* Il s'agit des Musées de France dont la visite de leurs collections permanentes est payante en 2003.

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

**Tableau 26 – Répartition des Musées de France  
selon le niveau de fréquentation et selon les formules de gratuité  
pratiquées pour tous les visiteurs, en 2003\***

en %

Nombre d'entrées	Visite gratuite un jour par mois	Visite gratuite un jour par semaine	Autre formule de gratuité**	Visite jamais gratuite	Total
Moins de 2 000	///	///	53	35	100
De 2 000 à 4 999	21	5	53	21	100
De 5 000 à 9 999	17	5	58	20	100
De 10 000 à 19 999	23	5	52	20	100
De 20 000 à 49 999	35	3	43	19	100
De 50 000 à 99 999	45	12	25	18	100
De 100 000 à 199 999	43	///	32	///	100
200 000 et plus	54	///	///	36	100
<b>Ensemble des Musées</b>	<b>25</b>	<b>5</b>	<b>48</b>	<b>22</b>	<b>100</b>

\* Il s'agit des Musées de France dont la visite des collections permanentes est payante en 2003.  
\*\* Cette autre formule correspond souvent à une journée ou un événement particulier, comme les journées du patrimoine, ou l'inauguration d'une salle ou d'une exposition, ou la présentation d'un projet muséographique particulier, la présentation du programme d'expositions de l'année, etc.

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

**Tableau 27 – Répartition des Musées de France selon le type de politique  
de gratuité et les catégories de public concerné, en 2003\***

en %

	Pas de gratuité	Gratuité partielle**	Gratuité permanente
Enfants/jeunes	17***	2	81
Étudiants	83	3	14
Seniors	96	2	2
Enseignants	79	5	16
Chômeurs	65	1	34
Familles nombreuses	97	1	1
Handicapés	74	1	24
Groupes scolaires	45	3	53
Groupes adultes	97	3	1
Habitants de proximité	87	3	9

\* Il s'agit des Musées de France dont la visite des collections permanentes est payante en 2003.  
\*\* Gratuité partielle : 1 jour par semaine, 1 jour par mois, après 18 heures...  
\*\*\* Pour lire ce tableau : 17% des Musées de France dont la visite des collections est payante ne proposent pas de formule de gratuité pour les enfants/jeunes.

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS



**Tableau 28 – Répartition des Musées de France\* selon la pratique de tarifs réduits et les catégories de public concerné, en 2003\*\***

% des Musées de France	
Enfants/jeunes	40
Étudiants	71
Seniors	26
Enseignants	15
Chômeurs	29
Familles nombreuses	28
Handicapés	21
Groupes scolaires	42
Groupes adultes	87
Habitants de proximité	5

\* Il s'agit des Musées de France dont la visite des collections permanentes est payante en 2003.  
 \*\* Plusieurs réponses possibles.

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

**Tableau 29 – Répartition des Musées de France proposant des tarifs réduits selon le montant de ces tarifs par catégorie de public, en 2003**

en %

	Moins de 1 €	De 1 € à moins de 1,5 €	De 1,5 € à moins de 2 €	De 2 € à moins de 2,5 €	De 2,5 € à moins de 3 €	De 3 € à moins de 4 €	4 € et plus	Total
Enfants/jeunes	6*	16	26	27	8	10	7	100
Étudiants	3	13	25	26	12	14	7	100
Seniors	3	13	26	28	8	16	6	100
Enseignants	4	10	25	28	10	17	6	100
Chômeurs	///	///	21	29	12	19	9	100
Familles nombreuses	3	9	24	29	10	17	8	100
Handicapés	3	10	24	21	13	19	10	100
Groupes scolaires	12	12	40	16	9	8	3	100
Groupes adultes	3	12	20	27	14	16	8	100
Habitants de proximité	///	17	15	28	///	24	///	100

\* Pour lire ce tableau : 6 % des Musées de France payants proposant un tarif réduit pour les enfants/jeunes proposent un tarif réduit pour cette même catégorie de public de moins de 1 €.

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

**Tableau 30 – Répartition des Musées de France  
selon le nombre de groupes scolaires accueillis, en 2003**

	% des Musées de France
Moins de 10	13
De 10 à 19	8
De 20 à 39	9
De 40 à 69	10
De 70 à 99	6
De 100 à 149	8
De 150 à 299	10
De 300 à 999	9
1 000 et plus	3
Non-réponse	24
<b>Ensemble des Musées</b>	<b>100</b>

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

**Tableau 31 – Répartition des Musées de France  
selon le nombre d'entrées en groupes scolaires, en 2003**

	% des Musées de France
Moins de 150 entrées	9
De 150 à 399	10
De 400 à 839	9
De 840 à 1 579	10
De 1 580 à 2 579	10
De 2 580 à 4 519	9
De 4 520 à 9 999	11
10 000 entrées et plus	8
Non-réponse	24
<b>Ensemble des Musées</b>	<b>100</b>

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

**Tableau 32 – Répartition des Musées de France selon le niveau de fréquentation et le nombre de groupes scolaires accueillis, en 2003**

en %

Nombre d'entrées	Nombre de groupes scolaires									Non-réponse	Total
	Moins de 10	De 10 à 19	De 20 à 39	De 40 à 69	De 70 à 99	De 100 à 149	De 150 à 299	De 300 à 999	1 000 et plus		
Moins de 2 000	40	15	///	///	///	///	///	///	///	43	100
De 2 000 à 4 999	25	20	14	10	3	///	///	///	///	25	100
De 5 000 à 9 999	12	9	20	19	10	8	4	///	///	17	100
De 10 000 à 19 999	///	4	9	11	14	16	20	6	///	18	100
De 20 000 à 49 999	///	///	4	9	4	13	19	20	///	27	100
De 50 000 à 99 999	///	///	///	6	///	///	27	32	///	17	100
De 100 000 à 199 999	///	///	///	///	///	///	///	40	26	24	100
200 000 et plus	///	///	///	///	///	///	///	///	49	32	100
<b>Ensemble des Musées</b>	<b>13</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>3</b>	<b>24</b>	<b>100</b>

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

**Tableau 33 – Répartition des Musées de France selon le niveau de fréquentation et le nombre d'entrées en groupes scolaires, en 2003**

en %

Nombre d'entrées	Nombre d'entrées en groupes scolaires								Non-réponse	Total
	Moins de 150	De 150 à 399	De 400 à 839	De 840 à 1 579	De 1 580 à 2 579	De 2 580 à 4 519	De 4 520 à 9 999	10 000 et plus		
Moins de 2 000	35	17	///	///	///	///	///	///	43	100
De 2 000 à 4 999	12	28	15	13	///	///	///	///	25	100
De 5 000 à 9 999	///	10	19	19	16	9	///	///	17	100
De 10 000 à 19 999	///	2	7	12	18	20	20	///	18	100
De 20 000 à 49 999	///	///	4	8	8	18	24	10	27	100
De 50 000 à 99 999	///	///	///	///	8	10	32	30	17	100
De 100 000 à 199 999	///	///	///	///	///	///	17	53	24	100
200 000 et plus	///	///	///	///	///	///	///	59	32	100
<b>Ensemble des Musées</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>11</b>	<b>8</b>	<b>24</b>	<b>100</b>

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

**Tableau 34 – Répartition des Musées de France selon le nombre de groupes (hors groupes scolaires) et selon le nombre d'entrées en groupes, en 2003**

Nombre de groupes*	% des Musées de France	Nombre d'entrées en groupes	% des Musées de France
Moins de 10	14	Moins de 150	10
De 10 à 19	11	De 150 à 399	12
De 20 à 39	11	De 400 à 839	11
De 40 à 69	10	De 840 à 1 579	10
De 70 à 99	5	De 1 580 à 2 579	8
De 100 à 149	4	De 2 580 à 4 519	6
De 150 à 299	6	De 4 520 à 9 999	6
De 300 à 999	4	10 000 et plus	4
1 000 et plus	2	Non-réponse	33
Non-réponse	33		
<b>Ensemble des Musées</b>	<b>100</b>	<b>Ensemble des Musées</b>	<b>100</b>

\* Hors groupes scolaires.

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

**Tableau 35 – Répartition des Musées de France selon le niveau de fréquentation et le nombre de groupes (hors groupes scolaires) accueillis, en 2003**

en %

Nombre d'entrées	Nombre de groupes (hors groupes scolaires)										Total
	Moins de 10	De 10 à 19	De 20 à 39	De 40 à 69	De 70 à 99	De 100 à 149	De 150 à 299	De 300 à 999	1 000 et plus	Non réponse	
Moins de 2 000	47	///	///	///	///	///	///	///	///	44	100
De 2 000 à 4 999	21	23	17	4	///	///	///	///	///	33	100
De 5 000 à 9 999	11	17	23	14	4	4	///	///	///	26	100
De 10 000 à 19 999	///	9	10	20	12	8	6	///	///	29	100
De 20 000 à 49 999	///	4	8	11	7	8	19	5	///	37	100
De 50 000 à 99 999	///	///	///	8	8	///	24	17	6	30	100
De 100 000 à 199 999	///	///	///	///	///	///	///	46	17	27	100
200 000 et plus	///	///	///	///	///	///	///	28	21	41	100
<b>Ensemble des Musées</b>	<b>14</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>33</b>	<b>100</b>

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

**Tableau 36 – Répartition des Musées de France selon le niveau de fréquentation et le nombre d'entrées en groupes (hors groupes scolaires), en 2003**

en %

Nombre d'entrées	Nombre d'entrées en groupes (hors groupes scolaires)								Non réponse	Total
	Moins de 150	De 150 à 399	De 400 à 839	De 840 à 1 579	De 1 580 à 2 579	De 2 580 à 4 519	De 4 520 à 9 999	10 000 et plus		
Moins de 2 000	37	17	///	///	///	///	///	///	44	100
De 2 000 à 4 999	15	23	17	9	///	///	///	///	33	100
De 5 000 à 9 999	6	16	22	17	10	///	///	///	26	100
De 10 000 à 19 999	4	10	10	18	15	10	///	///	29	100
De 20 000 à 49 999	///	4	7	9	13	13	14	///	37	100
De 50 000 à 99 999	///	///	///	///	6	6	29	16	30	100
De 100 000 à 199 999	///	///	///	///	///	///	17	46	27	100
200 000 et plus	///	///	///	///	///	///	///	45	41	100
<b>Ensemble des Musées</b>	<b>10</b>	<b>12</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>33</b>	<b>100</b>

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

**Tableau 37 – Répartition des Musées de France selon qu'ils participent ou non à des événements nationaux ou régionaux\***

% des Musées de France	
Printemps des musées	92
Fête de la science	19
Journées du patrimoine	91
Autre événement	23
Ne participent pas	2

\* Plusieurs réponses possibles.

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

**Tableau 38 – Répartition des Musées de France selon le niveau de fréquentation et selon qu'ils participent ou non à des événements nationaux ou régionaux\***

en %

Nombre d'entrées	Type d'événements nationaux ou régionaux				
	Printemps des musées	Fête de la science	Journées du patrimoine	Autre	Ne participent pas
Moins de 2 000	78**	10	85	15	6
De 2 000 à moins de 5 000	91	13	94	20	///
De 5 000 à moins de 10 000	95	15	93	26	///
De 10 000 à moins de 20 000	98	23	94	26	///
De 20 000 à moins de 50 000	95	28	91	22	///
De 50 000 à moins de 100 000	95	29	92	21	///
De 100 000 à moins de 200 000	97	26	83	33	///
200 000 et plus	95	23	63	36	///
<b>Ensemble des Musées</b>	<b>92</b>	<b>19</b>	<b>91</b>	<b>23</b>	<b>2</b>

\* Plusieurs réponses possibles.  
 \*\* Pour lire ce tableau : 78 % des Musées de France ayant accueilli moins de 2 000 entrées ont participé au Printemps des musées.

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

**Tableau 39 – Répartition des Musées de France selon qu'ils conduisent ou non des enquêtes de publics**

% des Musées de France	
Oui, régulièrement	14
Oui, occasionnellement	44
Non	42
<b>Ensemble des Musées</b>	<b>100</b>

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

**Tableau 40 – Répartition des Musées de France selon le niveau de fréquentation et selon la présence d'un service des publics, en 2003**

Nombre d'entrées	Musées ayant un service			Musées n'ayant pas de service des publics	Total
	en propre	en mutualisation	en projet		
Moins de 2 000	4	6	9	81	100
De 2 000 à 4 999	19	11	10	60	100
De 5 000 à 9 999	21	15	15	49	100
De 10 000 à 19 999	33	13	12	42	100
De 20 000 à 49 999	37	10	21	32	100
De 50 000 à 99 999	67	8	14	11	100
De 100 000 à 199 999	67	///	///	23	100
200 000 et plus	53	///	///	24	100
<b>Ensemble des Musées</b>	<b>29</b>	<b>11</b>	<b>13</b>	<b>47</b>	<b>100</b>

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

**Tableau 41 – Répartition des Musées de France selon le niveau de fréquentation et selon le type d'activités culturelles organisées pour les scolaires, en 2003\***

Nombre d'entrées	en %							
	Visites thématiques	Conférences, visites conférences	Colloques	Ateliers	Mallettes pédagogiques	Spectacles	Classes culturelles	Autres**
Moins de 2 000	48***	36	///	33	11	///	5	10
De 2 000 à moins de 5 000	63	29	4	55	21	5	18	16
De 5 000 à moins de 10 000	57	41	///	53	27	9	18	21
De 10 000 à moins de 20 000	63	46	///	74	38	10	30	29
De 20 000 à moins de 50 000	66	45	///	71	40	17	25	22
De 50 000 à moins de 100 000	76	54	///	86	49	19	30	25
De 100 000 à moins de 200 000	76	50	///	83	37	20	40	36
200 000 et plus	68	81	///	73	19	27	45	36
<b>Ensemble des Musées</b>	<b>62</b>	<b>42</b>	<b>2</b>	<b>61</b>	<b>30</b>	<b>10</b>	<b>22</b>	<b>21</b>

\* Plusieurs réponses possibles.      \*\* Diffusion de films, multimédias...  
 \*\*\* Pour lire ce tableau : 48 % des Musées de France ayant accueilli moins de 2 000 entrées proposent des visites thématiques à destination du public scolaire.

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

**Tableau 42 – Répartition des Musées de France selon qu'ils disposent ou non d'un site internet, en 2003**

	% des Musées de France
Site propre du musée	21
Sur un site collectif mis à jour par le musée	52
Pas de site internet	27
<b>Ensemble des Musées</b>	<b>100</b>

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

**Tableau 43 – Répartition des Musées de France selon le niveau de fréquentation et selon qu'ils disposent d'un site internet, en 2003**

en %

Nombre d'entrées	Site propre du musée	Sur un site collectif mis à jour par le musée	Pas de site internet	Total
Moins de 2 000	16	32	52	100
De 2 000 à 4 999	12	56	32	100
De 5 000 à 9 999	13	59	28	100
De 10 000 à 19 999	18	62	20	100
De 20 000 à 49 999	29	51	20	100
De 50 000 à 99 999	46	43	11	100
De 100 000 à 199 999	30	53	17	100
200 000 et plus	76	///	///	100
<b>Ensemble des Musées</b>	<b>21</b>	<b>52</b>	<b>27</b>	<b>100</b>

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

**Tableau 44 – Répartition des Musées de France selon qu'ils disposent ou non d'un accès internet dans leurs locaux, en 2003\***

	% des Musées de France
Accès à internet – pour l'administration	68
– pour les visiteurs	4
Pas d'accès internet	31

\* Plusieurs réponses possibles.

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

**Tableau 45 – Répartition des Musées de France selon le niveau de fréquentation et selon qu'ils disposent d'un accès à internet dans leurs locaux, en 2003\***

en %

Nombre d'entrées	Accès à internet		Pas d'accès internet
	pour l'administration	pour les visiteurs	
Moins de 2 000	35**	///	64
De 2 000 à moins de 5 000	54	3	45
De 5 000 à moins de 10 000	61	2	38
De 10 000 à moins de 20 000	82	///	18
De 20 000 à moins de 50 000	82	8	17
De 50 000 à moins de 100 000	97	8	///
De 100 000 à moins de 200 000	97	20	///
200 000 et plus	95	///	///
<b>Ensemble des Musées</b>	<b>68</b>	<b>4</b>	<b>31</b>

\* Plusieurs réponses possibles.  
 \*\* Pour lire ce tableau : 35 % des Musées de France ayant accueilli moins de 2 000 entrées ont un accès à internet pour l'administration.

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

**Tableau 46 – Répartition des Musées de France selon le niveau de fréquentation et selon le nombre de personnes employées par les musées, en 2003\***

en %

Nombre d'entrées	Nombre de personnes employées								Total
	Moins de 3	De 3 à 4	De 5 à 6	De 7 à 9	De 10 à 14	De 15 à 24	De 25 à 49	50 et plus	
Moins de 2 000	47	24	9	6	9	2	///	///	100
De 2 000 à 4 999	18	24	19	20	13	5	///	///	100
De 5 000 à 9 999	9	19	12	25	17	13	///	///	100
De 10 000 à 19 999	///	8	9	15	24	22	18	///	100
De 20 000 à 49 999	///	///	6	9	13	32	26	11	100
De 50 000 à 99 999	///	///	///	///	8	11	28	47	100
De 100 000 à 199 999	///	///	///	///	///	14	23	57	100
200 000 et plus	///	///	///	///	///	///	///	72	100
<b>Ensemble des Musées</b>	<b>12</b>	<b>14</b>	<b>10</b>	<b>14</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>12</b>	<b>9</b>	<b>100</b>

\* Il s'agit du nombre d'individus, qu'ils travaillent à temps plein ou à temps partiel. Ces effectifs comprennent les salariés travaillant dans les Musées de France à titre permanent ou temporaire (apprentis, emplois jeunes, stagiaires, vacataires, intérimaires, saisonniers, et autres CDD), ainsi que les bénévoles.

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS



**Tableau 47 – Répartition des Musées de France selon le niveau de fréquentation et selon le nombre de salariés travaillant à titre permanent dans les musées, en 2003\***

en %

Nombre d'entrées	Nombre de salariés permanents									Total
	Aucun	Moins de 3	De 3 à 4	De 5 à 6	De 7 à 9	De 10 à 14	De 15 à 24	De 25 à 49	50 et plus	
Moins de 2 000	42	48	///	///	///	///	///	///	///	100
De 2 000 à 4 999	8	45	24	14	6	///	///	///	///	100
De 5 000 à 9 999	7	25	26	18	14	8	///	///	///	100
De 10 000 à 19 999	///	10	19	14	21	17	13	5	///	100
De 20 000 à 49 999	///	///	11	10	17	19	25	13	3	100
De 50 000 à 99 999	///	///	///	///	///	8	21	41	19	100
De 100 000 à 199 999	///	///	///	///	///	///	27	33	26	100
200 000 et plus	///	///	///	///	///	///	///	23	58	100
<b>Ensemble des Musées</b>	<b>9</b>	<b>22</b>	<b>16</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>100</b>

\* Il s'agit du nombre d'individus, qu'ils travaillent à temps plein ou à temps partiel.

Source : Enquête nationale auprès des Musées de France 2004, DEPS

# LES NOTES STATISTIQUES DU DEPS

*La collection « LES NOTES STATISTIQUES », créée par le Département des études, de la prospective et des statistiques en 2002, rend compte des résultats d'enquêtes statistiques, qu'elles soient annuelles ou de périodicité plus irrégulière, ainsi que des résultats d'exploitation de données administratives.*

## Déjà publiées et téléchargeables sur le site

- 1 Le budget des établissements d'enseignement de la musique et de la danse contrôlés par le Ministère de la culture 1998 et 1999
- 2 Les écoles municipales de musique agréées (résultats d'enquête).  
Année scolaire 2000-2001
- 3 Les enseignements de musique, danse et art dramatique dans les conservatoires nationaux de région et les écoles nationales de musique (résultats d'enquête).  
Année scolaire 2000-2001
- 4 Le budget des établissements d'enseignement de la musique et de la danse contrôlés par le Ministère de la culture, 2000
- 5 Les mouvements d'exportation d'œuvres et objets d'art – Analyse statistique des évolutions
- 6 Le budget 2001 et 2002 des conservatoires nationaux de région et des écoles nationales de musique. Résultats de l'enquête annuelle
- 7 Les enseignements de musique, de danse et d'art dramatique dans les conservatoires nationaux de région et les écoles nationales de musique. Résultats de l'enquête annuelle.  
Année scolaire 2001-2002
- 8 Les établissements d'enseignement supérieur artistique et culturel dépendant du Ministère de la culture et de la communication. Effectifs et diplômés.  
Année scolaire 2002-2003
- 9 Le budget 2003 des conservatoires nationaux de région et des écoles nationales de musique. Résultats de l'enquête annuelle
- 10 Les enseignements de musique, de danse et d'art dramatique dans les conservatoires nationaux de région et les écoles nationales de musique (résultats de l'enquête annuelle).  
Année scolaire 2002-2003
- 11 Les établissements d'enseignement supérieur artistique et culturel dépendant du Ministère de la culture et de la communication. Effectifs et diplômés.  
Année scolaire 2003-2004
- 12 Les mouvements internationaux d'œuvres et objets d'art.  
Analyse statistique des évolutions 1993-2004
- 13 Les établissements d'enseignement supérieur artistique et culturel dépendant du Ministère de la culture et de la communication. Effectifs et diplômés.  
Année scolaire 2004-2005
- 14 Les enseignements de musique, de danse et d'art dramatique dans les conservatoires nationaux de région et les écoles nationales de musique (résultats de l'enquête annuelle).  
Année scolaire 2003-2004
- 15 Le budget 2004 des conservatoires nationaux de région et des écoles nationales de musique. Résultats de l'enquête annuelle
- 16 Aperçu statistique des industries culturelles
- 17 Les Musées de France en 2003  
Résultats de l'enquête 2004

Réalisation-fabrication  
TRANSFAIRE, 04250 Turriers  
☎ 04 92 55 18 14 ☏ 04 92 55 18 88  
Imprimé en France  
Dépôt légal : 61332, mai 2006